



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

Burkina Faso, Mali et Niger

Analyse des conflits liés aux ressources naturelles dans les trois pays du Liptako-Gourma

Note de synthèse



Burkina Faso, Mali et Niger

Analyse des conflits liés aux ressources naturelles dans les trois pays du Liptako-Gourma

Note de synthèse

CITER COMME SUIT

FAO. 2021. *Burkina Faso, Mali et Niger – Analyse des conflits liés aux ressources naturelles dans les trois pays du Liptako-Gourma*: Note de synthèse. Rome. <https://doi.org/10.4060/cb7446fr>

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les lignes pointillées sur les cartes représentent des frontières approximatives dont le tracé peut ne pas avoir fait l'objet d'un accord définitif. Le fait qu'une société ou qu'un produit manufacturé, breveté ou non, soit mentionné ne signifie pas que la FAO approuve ou recommande ladite société ou ledit produit de préférence à d'autres sociétés ou produits analogues qui ne sont pas cités.

ISBN 978-92-5-135242-7

©FAO, 2021



Certains droits réservés. Cette œuvre est mise à la disposition du public selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution-Pas d'Utilisation Commerciale-Partage dans les Mêmes Conditions 3.0 Organisations Intergouvernementales (CC BY NC SA 3.0 IGO; <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo/legalcode.fr>).

Selon les termes de cette licence, cette œuvre peut être copiée, diffusée et adaptée à des fins non commerciales, sous réserve que la source soit mentionnée. Lorsque l'œuvre est utilisée, rien ne doit laisser entendre que la FAO cautionne tels ou telles organisations, produits ou services. L'utilisation du logo de la FAO n'est pas autorisée. Si l'œuvre est adaptée, le produit de cette adaptation doit être diffusé sous la même licence Creative Commons ou sous une licence équivalente. Si l'œuvre est traduite, la traduction doit obligatoirement être accompagnée de la mention de la source ainsi que de la clause de non-responsabilité suivante: «La traduction n'a pas été réalisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). La FAO n'est pas responsable du contenu ni de l'exactitude de la traduction. L'édition originale française est celle qui fait foi.»

Tout litige relatif à la présente licence ne pouvant être résolu à l'amiable sera réglé par voie de médiation et d'arbitrage tel que décrit à l'Article 8 de la licence, sauf indication contraire contenue dans le présent document. Les règles de médiation applicables seront celles de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (<http://www.wipo.int/amc/fr/mediation/rules>) et tout arbitrage sera mené conformément au Règlement d'arbitrage de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI).

Matériel attribué à des tiers. Il incombe aux utilisateurs souhaitant réutiliser des informations ou autres éléments contenus dans cette œuvre qui sont attribués à un tiers, tels que des tableaux, des figures ou des images, de déterminer si une autorisation est requise pour leur réutilisation et d'obtenir le cas échéant la permission de l'ayant-droit. Toute action qui serait engagée à la suite d'une utilisation non autorisée d'un élément de l'œuvre sur lequel une tierce partie détient des droits ne pourrait l'être qu'à l'encontre de l'utilisateur.

Ventes, droits et licences. Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être obtenus sur demande adressée par courriel à: publications-sales@fao.org. Les demandes visant un usage commercial doivent être soumises à: www.fao.org/contact-us/licence-request. Les questions relatives aux droits et aux licences doivent être adressées à: copyright@fao.org.

La présente publication a été élaborée avec l'aide de l'Union européenne. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité de la FAO et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.

Photo de couverture: ©FAO

Table des matières

Abréviations et acronymes	v
Résumé.	vii
Introduction	1
Contexte, justification et objectif de l'étude	1
Méthodologie développée	5
Imbrication des dynamiques de conflits et d'insécurité dans la région du Liptako-Gourma	6
Causes structurelles, moteurs et typologies des conflits liés aux ressources naturelles.	6
Principales parties prenantes des conflits	21
Dispositifs et mécanismes de gestion des conflits	29
Ressources naturelles, conflits et crise sécuritaire	30
Conséquences de la dynamique conflictuelle, réponses apportées et trajectoires probables du conflit . . .	32
Impacts réels et potentiels des conflits liés aux ressources naturelles et à l'insécurité dans la zone d'intervention du projet	32
Stratégies d'adaptation développées par les populations locales face à la menace sécuritaire	34
Configuration des dispositifs de réponse mis en place par les pouvoirs publics dans le cadre de la dynamique de coopération régionale et internationale	37
Principaux traits communs aux scénarios de conflits dans les trois pays de la région du Liptako-Gourma.	39
Conclusions et recommandations	49
Amélioration des systèmes de gouvernance des ressources naturelles	49
Renforcement de l'efficacité des dispositifs de prévention et de gestion des conflits liés aux ressources naturelles	51
Valorisation des résultats de l'analyse des conflits pour orienter la programmation et la mise en œuvre des interventions	53
Bibliographie	55
Annexes.	60

Figures

Figure 1. Présentation des liens de causalité des conflits et de l'insécurité (causes et effets)	7
Figure 2. Causes structurelles - Changement climatique	8
Figure 3. Causes structurelles – Croissance démographique	9
Figure 4. Causes structurelles – Stratification sociale	10
Figure 5. Causes structurelles – Gouvernance économique et sociale	11
Figure 6. Lignes de conflits	12
Figure 7. Causalité	42

Cartes

Carte 1. Évaluation de l'ampleur des incidents sécuritaires dans la région Liptako-Gourma (janvier 2017-juin 2018)	29
Carte 2. Zones transfrontalières d'intervention du projet	32
Carte 3. Zones d'intervention du projet au Burkina Faso	60
Carte 4. Zones d'intervention du projet au Niger	61
Carte 5. Zones d'intervention du projet au Mali	62

Encadrés

Encadré 1. Une dynamique spatiale favorable à l'expansion de la riziculture au détriment des bourgoutières dans le Delta intérieur du fleuve Niger	15
Encadré 2. Fixation des familles d'éleveurs dans les vallées de l'Azawagh nigérien et éviction des transhumants allochtones	17
Encadré 3. Bras de fer autour de l'utilisation des aires protégées par l'élevage extensif dans l'Ouest du Burkina Faso	20
Encadré 4. Scénarios de conflits au Mali	46
Encadré 5. Scénarios de conflits au Burkina Faso	47
Encadré 6. Scénarios de conflits au Niger	48

Abréviations et acronymes

ACLED	Projet de recensement et de localisation des conflits armés
CIRAD	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
EIGS	État islamique dans le Grand Sahara
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
GNAFC	Réseau mondial contre les crises alimentaires
HACP	Haute autorité à la consolidation de la paix
IIED	Institut international pour l'environnement et le développement
JNIM	Jamat'at Nusrat al Islam Wal Muslimin
ONG	Organisation non gouvernementale
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PRAPS	Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel

Résumé

Dans le contexte actuel du Sahel, la montée des conflits et des antagonismes liés aux ressources naturelles suscite de préoccupations d'autant plus fortes que ces conflits constituent un enjeu social, économique et politique particulièrement important pour plusieurs raisons:

- L'imbrication de plusieurs dynamiques de conflits (antagonismes liés aux modes d'accès aux ressources naturelles et crise sécuritaire découlant de l'instabilité politique, économique et sociale) se traduit, entre autres, par l'interférence des groupes armés non étatiques dans les relations sociales et surtout par la forte instrumentalisation des conflits autour de l'accès aux ressources naturelles.
- L'acuité des défis liés au déficit de gouvernance légitime et à la faiblesse des opportunités d'emplois et de revenus contribue à fragiliser davantage les sociétés rurales et à créer les conditions pouvant entraîner les jeunes sur le chemin de la violence et des conflits.
- L'incapacité à trouver des solutions équitables et durables aux antagonismes favorise le développement d'une dynamique de repli identitaire dans un contexte qui est marqué par la distanciation des liens sociaux entre certaines communautés rurales, ainsi que par l'affaiblissement de la cohésion sociale.

Ces éléments d'analyse contextuelle font ressortir clairement la nécessité non seulement de s'orienter vers l'élaboration de projets/programmes sensibles aux conflits, mais aussi de mettre en place un système de suivi, évaluation, redevabilité et apprentissage. À ce titre, des efforts ont été entrepris dans le cadre de la mise en œuvre du projet au Sahel grâce à l'appui financier de l'Union Européenne, à travers le Réseau mondial contre les crises alimentaires (GNAFC).

L'analyse des conflits réalisée dans le cadre du projet GNAFC s'est focalisée sur la nécessité de disposer d'un diagnostic précis et d'un cadre d'action permettant de promouvoir une approche sensible aux conflits, dans le contexte d'une insécurité grandissante. L'exercice avait pour finalité d'éclairer les processus décisionnels de la l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de ses partenaires par rapport à la conception des activités et des approches permettant de soutenir efficacement la gestion des conflits liés aux ressources naturelles, dans des contextes fragiles. En ce qui concerne la contribution apportée par l'analyse des conflits dans la mise en œuvre opérationnelle du projet, l'accent a été mis sur la gestion adaptative de l'intervention et la planification de scénarios alternatifs, en prenant en compte le caractère volatile de l'insécurité qui engendre des contraintes en termes d'accès à certaines zones d'intervention du projet.

L'analyse a montré que dans la région du Liptako-Gourma, la dynamique des conflits trouve ses racines dans un éventail de causes structurelles et de moteurs interconnectés qui s'expriment à travers des lignes de conflits, c'est-à-dire des positions et/ou objectifs antagoniques adoptés par deux ou plusieurs acteurs. Les facteurs de conflits sont enchevêtrés et comportent généralement plusieurs dimensions. Ainsi, les conflits

autour de l'accès aux ressources naturelles peuvent être liés à des causes structurelles qui sont porteuses également de conflits identitaires ou de conflits liés à des divergences de conceptions et d'approches.

Dans les trois pays d'intervention du projet GNAFC (Burkina Faso, Mali et Niger), les principales causes structurelles des conflits sont liées à plusieurs facteurs: (i) le changement climatique; (ii) la pression démographique; (iii) les fractures sociales; et (iv) le déficit de gouvernance économique et sociale. Ces causes structurelles de conflits sont interreliées. En effet, le changement climatique et la croissance démographique entraînent un effet d'amplification des conflits et des antagonismes dont les racines sont à rechercher dans la stratification sociale et la marginalisation de certaines composantes de la population, ainsi que dans le déficit de gouvernance économique et sociale.

Pour avoir une compréhension globale des situations conflictuelles, l'accent a été mis sur l'identification des protagonistes, mais aussi sur l'examen des enjeux et des lignes de conflits. La combinaison de ces trois paramètres – parties prenantes, enjeux et lignes de conflits – a permis d'établir une typologie des conflits liés aux ressources naturelles. L'analyse des parties prenantes s'est attachée à recenser les acteurs et les institutions qui sont susceptibles d'avoir un impact sur la situation de paix ou de conflit dans les zones rurales sahéniennes. Dans ce cadre, l'accent est mis sur l'analyse des intérêts et des motivations qui poussent chaque partie prenante à agir, ainsi que sur les stratégies qu'elle développe en fonction de son pouvoir d'influence et de ses relations d'alliance ou d'opposition avec d'autres acteurs (y compris des acteurs externes qui ne résident pas de façon permanente dans la zone et ne constituent pas des parties prenantes directement impliquées dans les conflits).

En ce qui concerne les dispositifs et mécanismes de gestion des conflits, la revue documentaire couplée à la collecte de données dans la zone d'intervention du projet montre que les modes de régulation traditionnels des conflits sont de moins en moins reconnus et appliqués. En effet, les mécanismes traditionnels de gestion des conflits sont en perte de vitesse dans l'ensemble du Sahel, à cause d'une perte de légitimité imputable à la partialité supposée ou avérée des institutions traditionnelles en faveur des spéculateurs fonciers; ce qui lèse les intérêts des couches vulnérables, notamment les jeunes, les femmes, les migrants, les transhumants, etc. Les mécanismes modernes sont également contestés en raison d'influences exercées par des acteurs politiques ou des pratiques de corruption fréquemment dénoncées. Cette situation est inquiétante parce que le facteur au cœur de la conflictualité dans l'espace du Sahel n'est pas tant la concurrence autour des ressources naturelles, mais plutôt l'incapacité à assurer un arbitrage équitable de l'accès à ces ressources.

L'examen du nexus ressources naturelles-conflits-crise sécuritaire fait ressortir deux éléments saillants concernant le fait que:

- La préoccupation de l'équité dans l'accès à la terre revêt une importance d'autant plus grande que la législation foncière en vigueur est parfois mal encadrée ou non appliquée; ce qui ouvre la voie au

libre arbitre et à des dérives de toutes sortes dans la gestion des terres, particulièrement en milieu rural.

- Les inégalités sociales et l'iniquité dans l'accès aux ressources naturelles créent un terreau favorable à l'exploitation des sentiments de frustration à des fins politiques ou religieuses par les groupes armés non étatiques.

Au-delà du sentiment d'adhésion à la religion, l'attrait que ces groupes exercent sur certains segments de la population s'explique en grande partie par leur capacité à modifier les relations politiques et économiques inégalitaires entre les élites locales et les familles qui occupent une position de couches sociales dominées. Ils cherchent à renforcer leur ancrage local, en tirant profit du retrait de l'État pour assurer les services nécessaires au fonctionnement des communautés de base; ce qui contribue à légitimer leur présence, tout en leur permettant d'obtenir le soutien logistique dont ils ont besoin.

Pour faire face à la crise sécuritaire récurrente, les stratégies de réponse mises en œuvre dans les différents pays sahéliens s'appuient sur le postulat de base selon lequel le développement économique et la paix ne sauraient être possibles, sans une réelle implication des pouvoirs publics. Compte tenu de cette prise de conscience de l'importance de la dimension institutionnelle du développement et de la prévention/gestion des conflits, les stratégies adoptées et les appuis y afférents sont focalisés sur le retour des administrations publiques dans les zones rurales en proie aux conflits.

Il apparaît clairement que le retour de l'État ne doit pas se limiter à la mise en œuvre d'une approche exclusivement sécuritaire. Bien que cette stratégie centrée sur le déploiement des moyens sécuritaires soit indispensable, elle ne saurait constituer la seule réponse à l'insécurité, au risque de nourrir des tensions entre les populations locales et le pouvoir central. C'est pourquoi, les pouvoirs publics et leurs partenaires extérieurs accordent une grande attention à l'accompagnement de la réponse sécuritaire par des actions de développement économique et social au bénéfice des populations. Ces actions permettent de fournir la preuve que le retour de la puissance publique se traduit par l'amélioration des conditions d'existence des populations auxquelles cela offre des opportunités de revenus et d'activités autres que celles liées aux trafics illicites. L'un des défis majeurs réside dans la nécessité de récuser les réponses classiques qui ne prennent pas suffisamment en compte plusieurs préoccupations importantes (accès aux zones en proie à l'insécurité, capacités à mettre en place pour mener les interventions, ressources à mobiliser, etc.).

La prise en compte de cet état de fait impose d'améliorer la compréhension institutionnelle du contexte de la zone sahélienne par la FAO (analyse contextuelle), mais aussi d'utiliser les connaissances acquises pour orienter les processus de programmation (sensibilité aux conflits) et élaborer des stratégies de gestion adaptative des interventions qui sont en cours d'exécution.

Introduction

Contexte, justification et objectif de l'étude

Actuellement, le Sahel est confronté à des crises agro-climatiques qui affectent les moyens d'existence des populations rurales dont les activités reposent principalement sur l'agriculture et l'élevage; ce qui engendre des conséquences négatives sur la situation alimentaire et nutritionnelle des ménages concernés. Il convient de mentionner que les crises récurrentes affectant la zone sahélienne s'accompagnent d'un processus de reconfiguration des systèmes d'élevage pastoral et agropastoral, sous l'effet combiné de l'intensification des aléas climatiques et des changements socio-économiques et institutionnels. Ces systèmes d'élevage doivent faire face à de nombreux facteurs de vulnérabilité qui perturbent profondément la dynamique structurelle de la mobilité du bétail, alors que cette pratique constitue une nécessité vitale et la clef de voûte pour la résilience des familles de pasteurs et d'agropasteurs.

L'accroissement des risques qui pèsent sur la mobilité du bétail s'inscrit dans des tendances lourdes marquées par le changement climatique, l'augmentation de la pression démographique et l'avancée du front agricole, en lien avec le phénomène de la spéculation foncière et le développement des cultures commerciales. Ces évolutions qui accroissent la fragilisation des droits fonciers des éleveurs se traduisent par une extension considérable des superficies cultivées au détriment des aires de pâturage. Par ce fait, les équilibres entre les activités agricoles et pastorales sont bouleversés par de nouvelles concurrences pour l'accès aux ressources naturelles qui s'expriment de manière accrue entre les agriculteurs et les éleveurs, plus particulièrement entre les agro-éleveurs sédentaires et les pasteurs transhumants. À cause de cette évolution, l'ancienne fluidité des relations entre les communautés qui facilitait l'accueil des éleveurs mobiles dans les zones de repli a fait place à une crispation des relations sociales entre les différents usagers des ressources naturelles; ce qui tend à remettre en cause les règles traditionnelles de coopération et d'échange (autorisation d'exploiter les résidus de récolte en contrepartie de l'apport de la fumure organique, troc des céréales contre le lait, fourniture d'animaux de trait pour la culture attelée, le transport des récoltes et l'exhaure, etc.).

L'aggravation des tensions dans les relations sociales entre les usagers des espaces ruraux est à l'origine de l'augmentation de la fréquence des conflits entre les agriculteurs et les éleveurs, comme l'attestent les données publiées par le Projet de recensement et de localisation des conflits armés (ACLEDA)¹. Ces antagonismes dégénèrent fréquemment en des affrontements intercommunautaires meurtriers qui sont souvent maladroitement médiatisés. De façon générale, les conflits font l'objet

¹ ACLEDA a compilé des données quantitatives sur les conflits survenus en Afrique au cours de la période 1997-2017 sur la base de l'exploitation systématique des médias nationaux et internationaux. Ces données montrent que la majeure partie des conflits sont liés aux ressources naturelles. Au niveau d'un échantillon comprenant seize pays, le nombre des conflits dénombrés annuellement a fluctué entre 650 et 1 500 événements, entre 1997 et 2010. Par la suite, le phénomène a évolué en dents de scie (forte hausse en 2011 et 2012 et léger ralentissement au cours des années suivantes). (Institut international pour l'environnement et le développement [IIED], 2018).

d'interprétations tendancieuses qui mettent l'accent sur la nationalité ou l'appartenance ethnique des protagonistes (victimisation de certains groupes, stigmatisation d'autres acteurs présentés comme les instigateurs des conflits, falsification des enjeux et des causes des antagonismes, etc.). De ce fait, la question cruciale de l'accès aux ressources pastorales et celle de la précarité croissante des conditions d'exercice de l'activité d'élevage sont reléguées au dernier rang.

Dans le contexte actuel du Sahel, la montée des conflits et des antagonismes liés aux ressources naturelles suscite des préoccupations d'autant plus fortes que ces conflits constituent un enjeu social, économique et politique particulièrement important pour plusieurs raisons:

- L'imbrication de plusieurs dynamiques de conflits (antagonismes liés aux modes d'accès aux ressources naturelles et crise sécuritaire découlant de l'instabilité politique, économique et sociale) se traduit, entre autres, par l'interférence des groupes armés non étatiques dans les relations sociales et surtout par la forte instrumentalisation des conflits liés aux ressources naturelles. Ces groupes armés mettent en œuvre des stratégies visant à exploiter la frustration et la colère suscitées par les lacunes inhérentes au système foncier, en l'occurrence le déséquilibre entre les droits reconnus aux divers usagers des espaces ruraux.
- L'acuité des défis liés au déficit de gouvernance légitime et à la faiblesse des opportunités d'emplois et de revenus contribue à fragiliser davantage les sociétés rurales sahéliennes. Cet état de vulnérabilité accrue des groupes et des individus crée des conditions structurelles favorables, pouvant entraîner les jeunes sur le chemin de la violence et des conflits (implication dans les trafics illicites ou engagement dans les groupes armés non étatiques ou dans les groupes d'autodéfense d'obédience communautaire).
- L'incapacité à trouver des solutions équitables et durables aux antagonismes favorise le développement d'une dynamique de repli identitaire; ce qui se traduit par la distanciation des liens sociaux entre certaines communautés rurales, et l'affaiblissement de la cohésion sociale. Dans la mesure où les rivalités autour des ressources naturelles recoupent les lignes de séparation entre les villages ou les communautés, les conflits revêtent souvent une dimension collective (affrontements intercommunautaires, disputes violentes entre des groupes d'agriculteurs d'un même village ou des familles d'éleveurs d'une même communauté).

- L'accès facile aux armes de guerre, suite aux mouvements de rébellion et aux guerres civiles dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest au cours des années 1990-2000, a changé la nature de la violence et rendu les conflits plus meurtriers. Cette situation perdure à cause de la prolifération des armes légères et de petit calibre dans la sous-région (Jouve, 2020)².
- L'apparition de nouvelles formes de conflictualité dans les territoires d'élevage des pays sahéliens où les familles d'éleveurs sont souvent victimes d'exactions, notamment les rapt, les atteintes à leur intégrité physique et le racket de leurs biens. Dans le même temps, les incidents violents liés aux déplacements des troupeaux se sont multipliés dans les zones de transit et d'accueil des transhumants transfrontaliers sahéliens qui se rendent dans les pays côtiers.³

Ces éléments d'analyse contextuelle font ressortir clairement la nécessité non seulement de s'orienter vers l'élaboration de projets/programmes sensibles aux conflits, mais aussi de mettre en place un système de suivi, évaluation, redevabilité et apprentissage. À ce titre, des efforts ont été entrepris dans le cadre de la mise en œuvre du projet exécuté grâce à l'appui financier de l'Union européenne, à travers le GNAFC.

En effet, l'analyse des conflits est l'une des principales activités menées, en vue de réaliser le Produit 3 du projet intitulé «*Les moyens d'existence des ménages agropastoraux sont améliorés, diversifiés et adaptés au changement climatique et l'accès aux intrants et aux ressources naturelles est inclusif et équitable*». Ce travail s'est attaché à dresser un état des lieux des conflits liés aux ressources naturelles dans les trois pays d'intervention du projet (Burkina Faso, Mali et Niger), ce qui a permis de disposer d'un diagnostic précis et d'un cadre d'action permettant de promouvoir les approches sensibles aux conflits, dans le contexte d'une insécurité grandissante. L'objectif stratégique poursuivi était de fournir des éléments permettant de comprendre la légitimité des différents types de mécanismes de gestion des conflits (mécanismes formels, traditionnels et non traditionnels) et d'en évaluer l'efficacité. Par conséquent, la finalité

² «Entre 2011 et 2013, [au Sahel] c'était vraiment l'inondation d'armes en provenance de Libye: des armes anti-aériennes, des lance-roquettes, mais surtout des armes à feu de petit calibre qui étaient de très loin les plus nombreuses. Même si une partie de ces armes arrivées au Sahel est partie vers d'autres destinations comme la République centrafricaine, l'essentiel est resté au Sahel. Depuis, la part libyenne semble avoir fortement diminué, surtout quand la guerre civile a recommencé en Libye et on a même assisté à des retours d'armes du Mali vers la Libye. Donc ce flux a décliné. Mais en 2011, c'était aussi la fin de la guerre civile en Côte d'Ivoire, quelques années après la fin des combats en Sierra Leone et au Libéria. On a alors assisté à d'importants transferts illégaux d'armes de ces pays, et en particulier par des commandants de zone du nord de la Côte d'Ivoire vers le Mali et le Niger, mais aussi vers la République centrafricaine où la guerre commençait. Cette situation a entraîné une diminution des transferts transcontinentaux tels qu'ils existaient à l'époque des guerres du Libéria et de la Sierra Leone. Ces transferts transcontinentaux existent toujours mais ils se sont fortement réduits et leurs arrivées se concentrent sur quelques ports: Dakar, Conakry, Abidjan et Lagos» (Jouve, 2020).

³ Le phénomène de violence qui accompagne les mouvements découle en partie du choix fait par certains groupes d'éleveurs consistant à acquérir des armes à feu pour assurer la sécurité de leurs cheptels et résister à d'éventuelles attaques de groupes mafieux. Cette tactique comporte des effets pernicieux dans la mesure où elle renforce le climat d'insécurité, lors de regroupements massifs pour la traversée de zones à risque. La présence d'une multitude d'éleveurs armés est alors généralement perçue comme un facteur de menace pour la sécurité des communautés locales.

de l'exercice était d'éclairer les processus décisionnels de la FAO et de ses partenaires par rapport à la conception des activités et des approches permettant de soutenir efficacement la gestion des conflits liés aux ressources naturelles, dans des contextes fragiles.

En ce qui concerne la contribution apportée par l'analyse des conflits dans la mise en œuvre opérationnelle du projet, l'accent a été mis sur la gestion adaptative de l'intervention et la planification de scénarios alternatifs, en prenant en compte le caractère volatile de l'insécurité qui engendre des contraintes en termes d'accès à certaines zones d'intervention du projet. Ainsi, l'analyse des conflits a permis de développer une approche proactive visant à mieux anticiper de telles situations, à travers l'élaboration d'une matrice d'évaluation de l'accessibilité des différents sites ciblés. L'élaboration de cette matrice a offert la possibilité d'ajuster la stratégie d'intervention du projet à travers:

- La délocalisation de certaines activités qui ne pouvaient plus être mises en œuvre sur place à cause de l'insécurité (impossibilité pour les entreprises privées d'exécuter des chantiers de forages par exemple), sauf si leurs équipes bénéficient de la protection des forces de défense et de sécurité. Or, le recours à l'armée pour assurer la protection des chantiers risque d'engendrer des dommages collatéraux sur la sécurité des communautés rurales qui sont les bénéficiaires des investissements réalisés. En effet, la présence des forces militaires pourrait exposer les populations à des représailles de la part des groupes armés non étatiques⁴.
- La modification du mode opératoire de l'intervention concernant la mise en œuvre des activités de redistribution du cheptel par exemple dans des communes confrontées à une forte insécurité. Ainsi, les petits ruminants achetés par le projet ont été mis en quarantaine non pas dans les localités de résidence des bénéficiaires, mais plutôt au niveau des chefs-lieux des communes, sous la supervision des agents chargés de l'élevage. Par la suite, chaque bénéficiaire a récupéré son lot d'animaux, lorsque les conditions sécuritaires leur ont permis d'effectuer un déplacement.
- La prise en charge des besoins nouveaux découlant de l'accueil des personnes déplacées par des populations hôtes qui sont déjà en situation de difficulté.

⁴ Une telle situation laisse à penser que dans les contextes d'insécurité du Sahel, il n'existe pas de modèle d'acceptation communautaire qui puisse assurer un accès sécurisé et durable dans les zones en proie à l'insécurité.

Méthodologie développée

Au niveau de chacun des trois pays, la coordination de l'exercice d'analyse des conflits a été assurée par l'équipe chargée de la mise en œuvre du projet au sein du bureau de la FAO. Cette équipe a bénéficié du soutien d'un consultant national chargé de: (i) réaliser la revue de la littérature; (ii) mener des entretiens avec des informateurs clés dans la zone d'intervention du projet; et (iii) faciliter les discussions au sein d'un groupe de travail restreint.

L'exercice mené au niveau national s'est déroulé en trois étapes successives consacrées à:

- La revue de la littérature destinée à dresser l'inventaire des connaissances portant sur les conflits liés aux ressources naturelles et à documenter les interrelations entre ce type de conflictualité et l'insécurité récurrente qui prévaut au Sahel.
- La réalisation de groupes de discussion avec des informateurs clés dans la zone d'intervention du projet et d'entretiens individuels avec des personnes ressources, afin d'avoir une compréhension contextualisée des conflits et de collecter des informations et des données utiles pour étayer, ajuster ou affiner les constats et analyses issus de la revue documentaire.
- La facilitation des échanges au sein de groupes de travail restreints, avec pour objectifs de dresser un état des lieux des connaissances portant sur les conflits et d'affiner la réflexion sur les scénarios de conflits.

Des ateliers nationaux de validation des rapports d'analyse des conflits ont été organisés dans chacun des trois pays.

Le présent document a été élaboré sur la base d'une synthèse des rapports nationaux d'analyse des conflits complétée par des matériaux issus d'une revue documentaire complémentaire.

Imbrication des dynamiques de conflits et d'insécurité dans la région du Liptako-Gourma

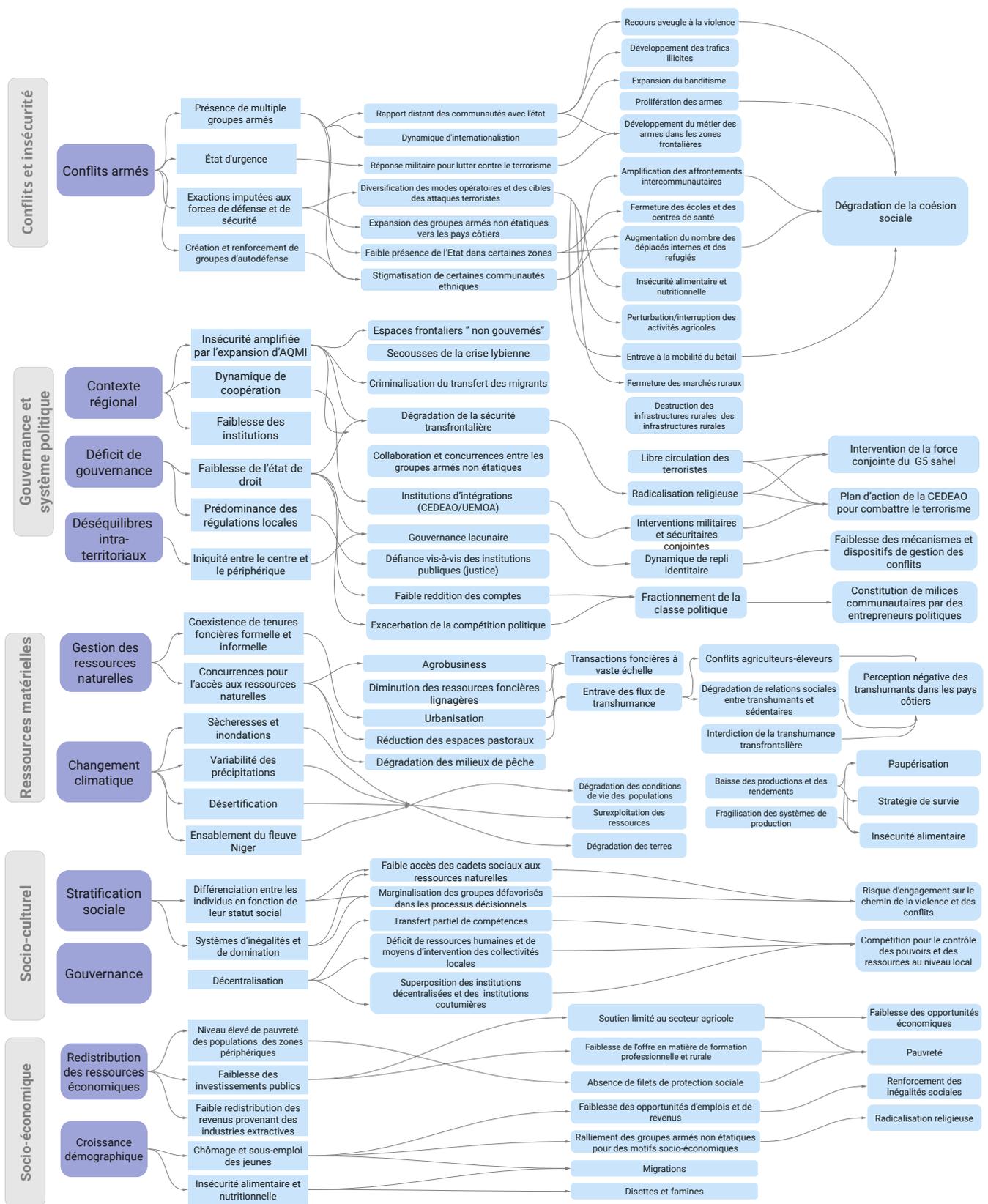
Causes structurelles, moteurs et typologies des conflits liés aux ressources naturelles

Dans la région du Liptako-Gourma⁵, la dynamique des conflits trouve ses racines dans un éventail de causes structurelles et de moteurs interconnectés qui s'expriment à travers des lignes de conflits, c'est-à-dire des positions et/ou objectifs antagoniques adoptés par deux ou plusieurs acteurs. Les facteurs de conflits sont enchevêtrés et comportent généralement plusieurs dimensions. Ainsi, les conflits autour de l'accès aux ressources naturelles peuvent être liés à des causes structurelles qui sont porteuses également de conflits identitaires ou de conflits liés à des divergences de conceptions et d'approches.

Figure 1 cherche à fournir une illustration visuelle de la dynamique de conflits, à travers la présentation des causes structurelles et des moteurs, ainsi que la description de leurs interrelations. Il s'agit des éléments saillants identifiés dans les rapports nationaux d'analyse des conflits et des données collectées dans le cadre de la revue documentaire complémentaire.

⁵ Certains observateurs s'interrogent sur la notion de Liptako-Gourma. Historiquement, le Liptako correspond à l'émirat peul de Dori et le Gourma désigne la rive droite du fleuve Niger par opposition à l'autre grande zone naturelle dénommée Haoussa (rive gauche).

Figure 1. Présentation des liens de causalité des conflits et de l'insécurité (causes et effets)

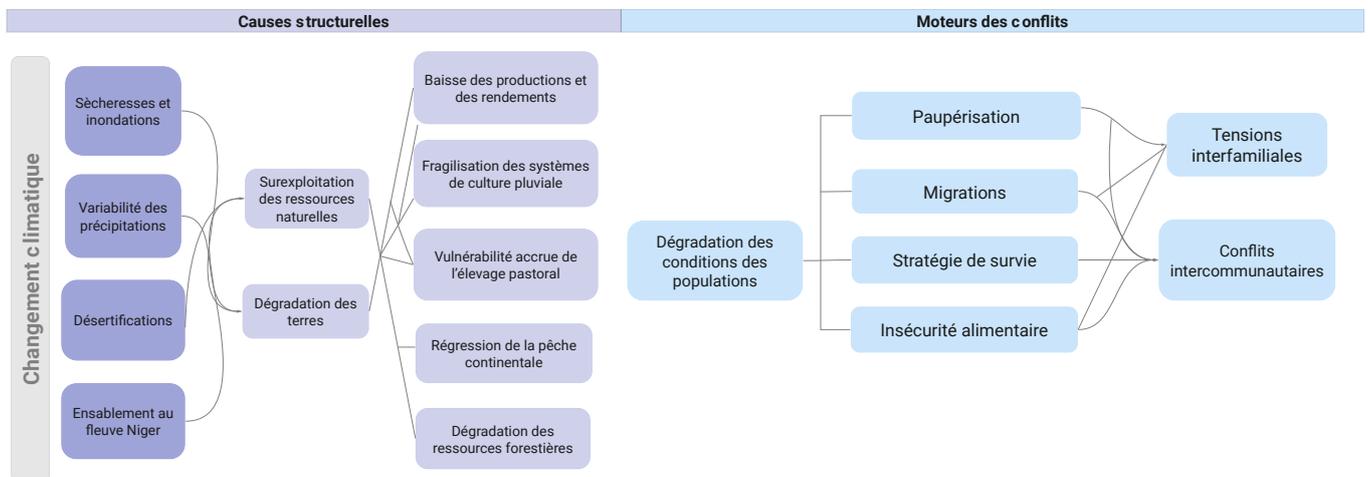


Source: FAO, 2021; Résultats de l'analyse des conflits liés aux ressources naturelles dans les trois pays du Liptako-Gourma et adaptation d'après Priestley (2018)

Principales causes structurelles des conflits

Les principales causes structurelles des conflits qui ont été identifiées dans les rapports nationaux sont liées à plusieurs facteurs: (i) le changement climatique; (ii) la pression démographique; (iii) les fractures sociales; et (iv) le déficit de gouvernance économique et sociale⁶. Comme indiqué ci-dessus, ces causes structurelles de conflits sont interreliées. En effet, le changement climatique et la croissance démographique entraînent un effet d'amplification des conflits et des antagonismes dont les racines sont à rechercher dans la stratification sociale et la marginalisation de certaines composantes de la population, ainsi que dans le déficit de gouvernance économique et sociale.

Figure 2. Causes structurelles - Changement climatique

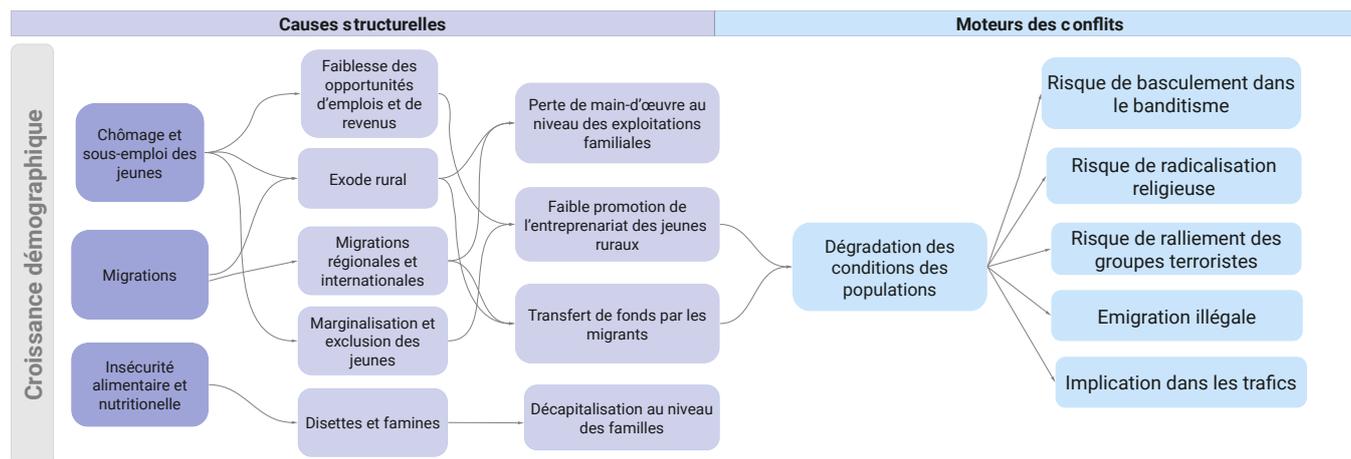


Source: FAO, 2021; Résultats de l'analyse des conflits liés aux ressources naturelles dans les trois pays du Liptako-Gourma

Changement climatique: les sécheresses répétées qui affectent le Sahel depuis près d'un demi-siècle (1972/73, 1984/85, 2009/10) ont mis en exergue la vulnérabilité des systèmes de production face aux aléas climatiques. Dans le même temps, le processus de détérioration de certains milieux fragiles et la dégradation des potentiels productifs (terres de culture, ressources en eau, pâturages) ont permis de prendre conscience du fait que l'adaptation au changement climatique constitue un enjeu vital pour les communautés rurales sahéliennes. Cette prise de conscience est d'autant plus importante que les sécheresses, la désertification et les inondations suscitent de multiples problèmes, notamment: (i) la montée des tensions pour l'accès aux ressources naturelles renouvelables; et (ii) l'amplification des migrations rurales et des mouvements de transhumance du bétail qui renforce la concurrence entre les usagers des ressources naturelles.

⁶ À ces causes structurelles s'ajoutent parfois la mise en œuvre des politiques publiques inappropriées et les convoitises des richesses du sous-sol (ressources minières et énergétiques) par des pays étrangers qui constituent l'un des aspects saillants de la géopolitique actuelle.

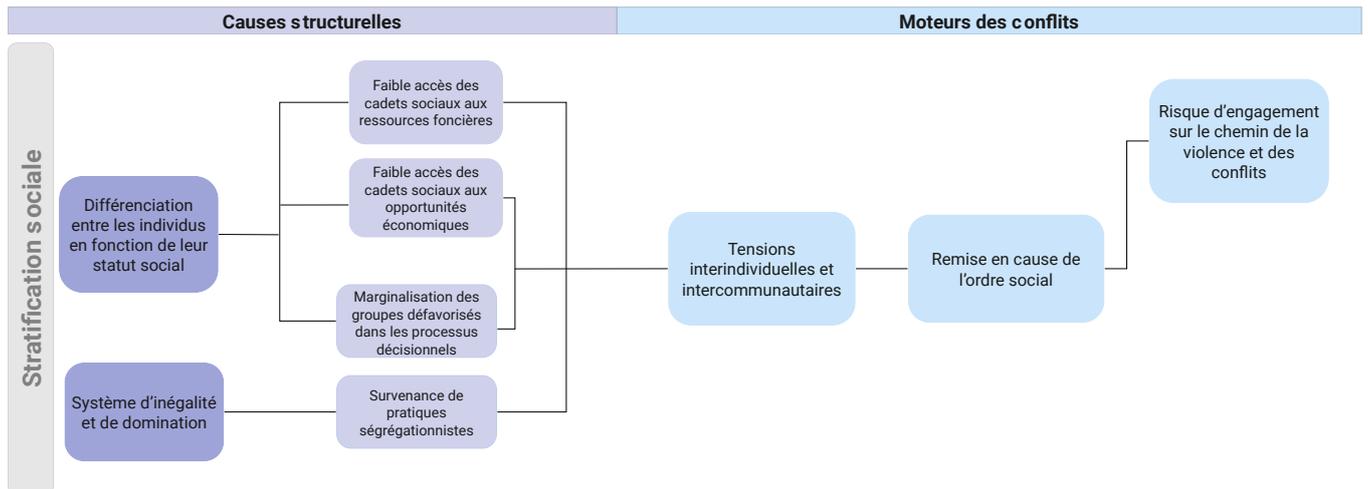
Figure 3. Causes structurelles – Croissance démographique



Source: FAO, 2021; Résultats de l'analyse des conflits liés aux ressources naturelles dans les trois pays du Liptako-Gourma

Forte croissance démographique: la population sahélienne augmente rapidement parce que la région peine à amorcer véritablement sa transition démographique. Le taux annuel d'accroissement de la population reste très élevé dans les trois pays de la région du Liptako-Gourma et atteint même 3,9 pour cent au Niger. La pression démographique croissante entraîne une augmentation de la demande foncière, avec pour conséquence la réduction des réserves de terres agricoles et des jachères, ainsi que la diminution des parcours pastoraux disponibles. Au Niger par exemple, les terres cultivées ont augmenté de 43 pour cent entre 1975 et 2000 (USGS, 2000). Au Burkina Faso, la pression sur les terres et l'importance des volumes de production qu'il faudrait en tirer pour nourrir la population se révèlent considérables, lorsqu'on constate que les densités par km² estimées à 38,1 habitants en moyenne nationale en 2007, seront selon les projections de l'ordre de 161 habitants en 2051 (Ministère de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques [MAHRH] Burkina Faso, 2007). L'accroissement démographique et la diminution des terres cultivables entraînent une compétition forte qui peut déboucher dans certaines circonstances sur des conflits violents (augmentation des déplacements de population, aggravation du déséquilibre dans les pouvoirs de négociation des acteurs en présence, baisse de la représentativité et de la redevabilité des institutions chargées de la gestion des ressources naturelles, etc.).

Figure 4. Causes structurelles – Stratification sociale

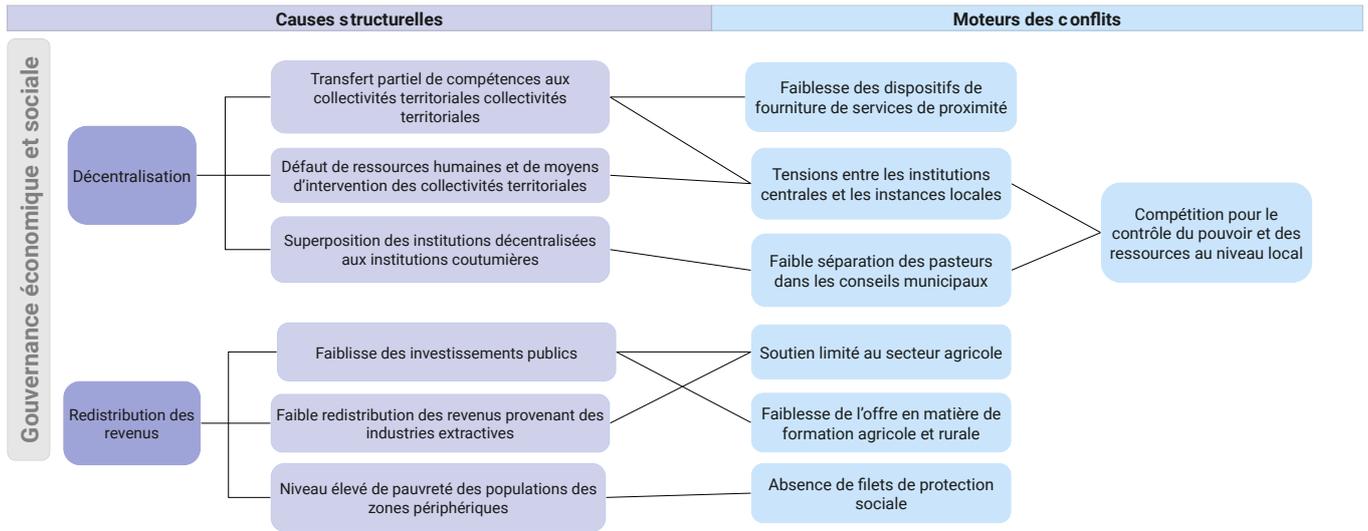


Source: FAO, 2021; Résultats de l'analyse des conflits liés aux ressources naturelles dans les trois pays du Liptako-Gourma

Stratification sociale et marginalisation de certaines composantes de la population:

la plupart des sociétés rurales de la zone du Liptako-Gourma sont hiérarchisées et se subdivisent en plusieurs strates. Les graduations qui existent au sein des différentes strates sociales établissent une différenciation entre les nobles qui sont placés au sommet de la pyramide et les catégories sociales dont le statut est considéré comme inférieur. Il existe entre ces deux pôles de nombreux statuts sociaux intermédiaires. Au sein des groupes familiaux, la hiérarchie entre les aînés et les cadets instaure des relations de domination/subordination entre les individus. On a affaire à des systèmes d'inégalité et de domination au sein desquels le contrôle des facteurs de production (en l'occurrence les ressources naturelles) occupe une place centrale. Les groupes défavorisés (castes «inférieures» et cadets sociaux, c'est-à-dire les jeunes hommes célibataires et les femmes) sont victimes d'une marginalisation qui se traduit, entre autres, par leur faible accès aux ressources naturelles. Ces discriminations deviennent très fortes, lorsque la concurrence foncière est exacerbée. Les recherches effectuées par Doka *et al.* (2004) montrent que la pression foncière et l'adoption de nouvelles normes d'accès à la terre ont suscité un processus de «déféminisation» de l'agriculture dans la région de Maradi, au Niger.

Figure 5. Causes structurelles – Gouvernance économique et sociale



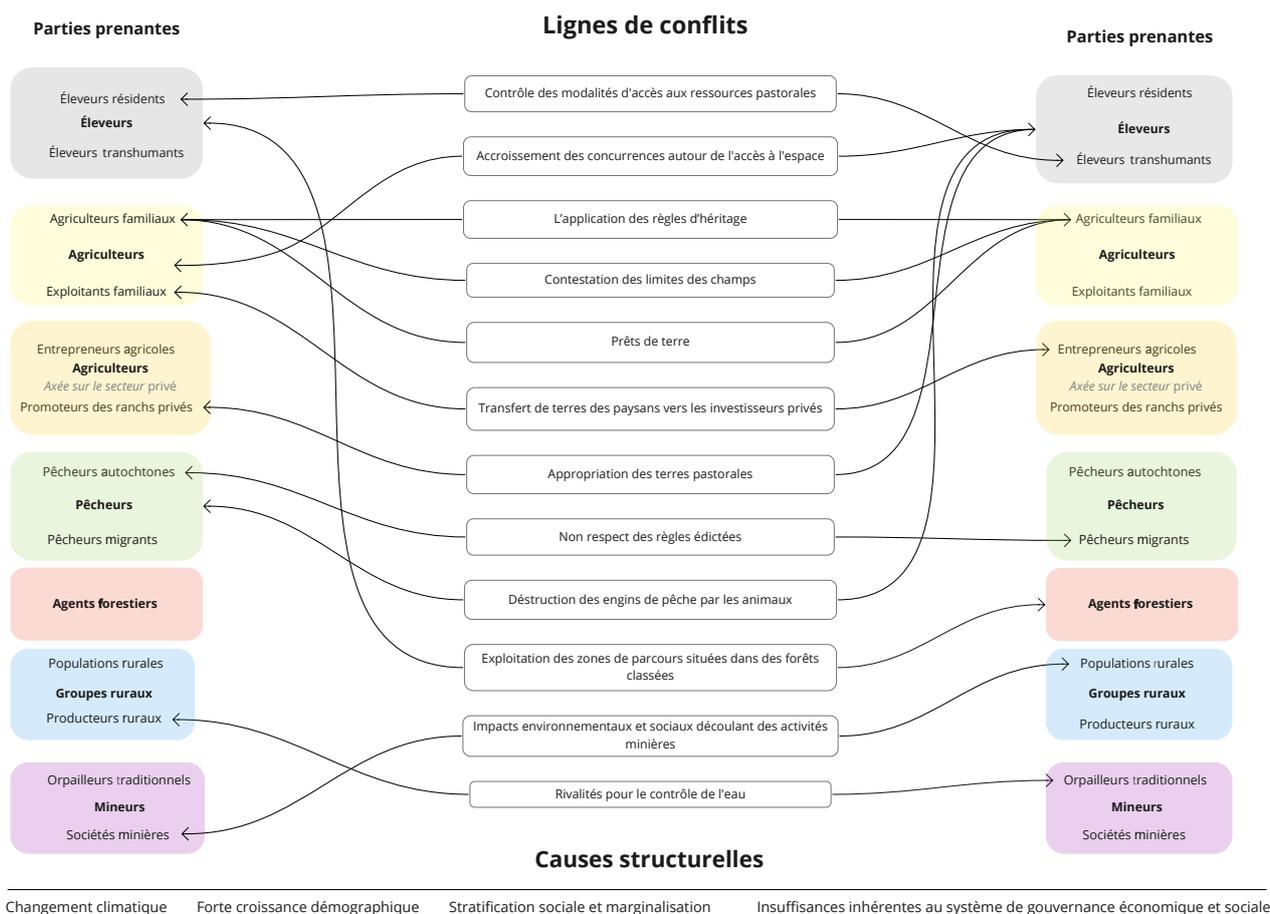
Source: FAO, 2021; Résultats de l'analyse des conflits liés aux ressources naturelles dans les trois pays du Liptako-Gourma

Insuffisances inhérentes au système de gouvernance économique et sociale:

l'un des traits marquants de l'évolution récente des institutions chargées de la gestion des ressources naturelles réside dans la promotion des politiques de décentralisation. Dans le principe, la décentralisation offre de nouvelles opportunités pour une gestion participative, inclusive et équitable des ressources naturelles, dans la mesure où elle réduit la distance entre gouvernants et gouvernés et facilite l'implication des acteurs dans la conception et la mise en œuvre des initiatives de gestion des ressources naturelles. En réalité, les politiques de décentralisation administrative ne conduisent pas automatiquement à une gestion inclusive des ressources naturelles. Dans plusieurs zones du Liptako-Gourma, les collectivités locales instaurent des restrictions dans l'accès à l'espace et aux ressources naturelles; ce qui induit de nouvelles formes d'exclusion vis-à-vis de ceux qui ne résident pas de façon permanente dans le territoire de la collectivité (cas de figure des éleveurs mobiles à faible ancrage territorial comme les Woddabé et les Arabes Mohamid qui se replient dans le Niger oriental). Par ailleurs, le transfert de prérogatives en matière de gestion des ressources naturelles à des assemblées d'élus locaux ne règle pas *ipso facto* la question de la relation entre les institutions décentralisées et les autorités coutumières. Dans la mesure où la légitimité des élus locaux n'est pas toujours avérée aux yeux des populations, les nouvelles prérogatives qui leur sont conférées accroissent la complexité du jeu foncier, en créant une nouvelle instance qui se superpose à celles qui existaient antérieurement. Un tel état de fait conduit, dans certains cas, à une pluralité des instances intervenant de façon non régulée dans la gestion foncière. Dans d'autres cas de figure, on assiste à l'émergence d'une instance supplémentaire qui cherche à absorber toutes les autres et à s'imposer sur la base de pratiques néopatrimoniales (captation de ressources financières, affectation clientéliste des terres, etc.).

En plus de la typologie des causes structurelles des conflits présentée ci-dessus, il convient de mettre en exergue le fait que les principaux moteurs des conflits se trouvent au niveau local, alors que les facteurs structurels permettant d’agir sur les dynamiques de conflictualité (promotion d’une gouvernance légitime et impulsion de la réforme du secteur de la sécurité par exemple) sont repérables à l’échelle macro.

Figure 6. Lignes de conflits



Source: FAO, 2021; Résultats de l'analyse des conflits liés aux ressources naturelles dans les trois pays du Liptako-Gourma

Lignes de conflits autour des ressources naturelles

L'une des caractéristiques de la zone du Liptako-Gourma réside dans le fait que le même espace est souvent utilisé à des fins multiples (agriculture, élevage, pêche, cueillette, etc.). Cette diversité des besoins et des intérêts fonde la multiplicité des droits d'accès et d'usage. Le terme «accès aux ressources naturelles» est utilisé ici dans un sens large et désigne la possibilité pour les acteurs de tirer profit de certains biens (terres de culture, pâturages, points d'eau, produits forestiers ligneux et non ligneux, etc.) et de jouir de droits d'accès non seulement au sens juridique du terme, mais aussi du point de vue social, économique et culturel. Ainsi conçu, l'accès vise à la fois les ressources naturelles elles-mêmes et les institutions qui sont chargées de leur gestion. Le multi-usage des espaces ruraux et l'exploitation des ressources naturelles communes constituent la source de conflits fréquents⁷. Pour avoir une compréhension globale des situations conflictuelles, il est nécessaire d'identifier les protagonistes, mais aussi d'examiner les enjeux et les lignes de conflits. La combinaison de ces trois paramètres – parties prenantes, enjeux et lignes de conflits – permet d'établir une typologie des conflits liés aux ressources naturelles. Il convient de préciser qu'il ne s'agit pas ici de répertorier l'ensemble des situations de conflits dans les zones rurales du Liptako-Gourma, mais simplement d'illustrer un certain nombre de situations emblématiques qui ont été regroupées en dix catégories présentées ci-dessous:

Les conflits fonciers entre agriculteurs familiaux: les causes de ce type de conflit renvoient généralement à la contestation des limites des champs, à l'application des règles d'héritage (répartition du domaine foncier familial entre les ayants droits) et aux prêts de terres. En ce qui concerne cette forme de transaction foncière, on constate qu'elle a connu une forte régression dans certaines zones agricoles du Niger, après l'adoption du Code rural en 1993⁸. À travers l'attribution de titres fonciers en milieu rural, le Code rural favorise la création d'un marché foncier; ce qui renforce les inégalités socio-économiques dans les zones où la spéculation foncière est développée (Lawali, 2004). Avec la «marchandisation» de la terre, les pratiques de prêt gratuit des terres entre agriculteurs ont pris fin dans la région de Maradi qui est une zone agricole densément peuplée. Cela a engendré une détérioration des liens sociaux et une aggravation des tensions locales. Face à cette situation, un nombre important de paysans sans terre ont été contraints de quitter la partie Sud de la région de Maradi pour se relier sur le département de Dakoro situé en zone pastorale. Ainsi, on assiste à une percée de grande ampleur du front de culture dans la zone pastorale, en violation de la législation en vigueur (Réseau Billital Maroobé, 2014).

⁷ Chaque groupe d'utilisateur de ces espaces et/ou ressources communes cherche à sécuriser son droit d'accès en se fondant sur la législation moderne, le droit coutumier ou les prérogatives conférées par la délimitation des espaces ou l'occupation des terres.

⁸ L'ordonnance n° 93-015 du 2 mars 1993 fixant les principes d'orientation du Code rural a défini le cadre juridique régissant les activités agricoles, sylvicoles et pastorales, dans la perspective de l'aménagement du territoire, de la protection de l'environnement et de la promotion humaine. Elle vise à assurer la sécurité foncière des opérateurs ruraux, à travers la reconnaissance de leurs droits et à favoriser le développement harmonieux, grâce à une organisation rationnelle du monde rural.

Les conflits fonciers entre exploitants familiaux et entrepreneurs

agricoles: le développement de l'entrepreneuriat agricole, principalement dans les zones qui disposent de potentialités biophysiques importantes s'accompagne d'un accroissement de la pression foncière et parfois d'un transfert important de terres des paysans vers les investisseurs privés. Une étude réalisée par le Groupe de recherche et d'action sur le foncier (2011) a mis en exergue la forte incidence de la promotion de l'agro-industrie sur les structures foncières des exploitations agricoles familiales au Burkina Faso. En effet, cette étude constate qu'avec l'arrivée des «nouveaux acteurs»⁹, les zones rurales ont enregistré «la quasi-disparition des réserves foncières lignagères, réduisant ainsi les possibilités d'action des nouvelles communes rurales dans le domaine de l'aménagement du terroir. À l'échelle des familles, la question de l'avenir des jeunes se pose déjà, surtout dans un contexte où l'agriculture reste la seule perspective d'emploi pour les ruraux»¹⁰.

Les conflits entre agriculteurs et éleveurs: l'expansion des cultures a entraîné une modification progressive des relations entre l'agriculture et l'élevage. Si des formes de complémentarité ont été développées, il reste que la cohabitation entre ces deux activités se traduit actuellement par un accroissement des concurrences autour de l'accès à l'espace. Une telle évolution est d'autant plus inévitable que la stratégie adoptée par les exploitations familiales consiste à accroître leurs productions par l'extension des surfaces cultivées, de manière à maximiser la productivité du travail et à réduire les risques liés aux aléas climatiques. Dans la zone du Delta intérieur du fleuve Niger au Mali (région de Mopti), le développement des périmètres irrigués villageois a provoqué une forte réduction des espaces de pâturage au sein des terroirs villageois (aménagement de périmètres rizicoles, délimitation par des digues et diguettes, avec un système de protection par des plantations d'*Eucalyptus camaldulensis*). L'étude réalisée par Trianneau (2012) montre qu'une telle évolution engendre plusieurs conséquences, notamment: (i) l'aggravation des tensions sociales entre les agriculteurs et les éleveurs, à cause de l'annexion des bourgoutières par la riziculture et de la coupe du fourrage qui fait l'objet d'une commercialisation sur les marchés locaux; et (ii) la recomposition des espaces ruraux qui sont désormais dévolus exclusivement à la riziculture; ce qui tend à remettre en cause la superposition sur un même espace de plusieurs droits d'usage exercés par différents groupes d'acteurs à des périodes variées de l'année¹¹.

⁹ Le concept de «nouveaux acteurs» est utilisé au Burkina Faso pour désigner les investisseurs agricoles qui proviennent du milieu urbain (fonctionnaires, employés du secteur privé, commerçants, responsables politiques, etc.) et bénéficient de conditions favorables à un processus initial d'accumulation (appui de réseaux économiques et politiques permettant d'entrer dans les dynamiques foncières, accès au crédit et au conseil agricole, etc.).

¹⁰ Ibid.

¹¹ Pour l'essentiel, il s'agit du droit de pâturage, du droit de passage, du droit de mise en culture et du droit de prélèvement qui sont exercés en fonction de la crue et la décrue saisonnières. La pluralité des maîtrises foncières conduit à une situation foncière d'autant plus complexe qu'il existe une grande diversité de formes d'organisation sociale dans un contexte de coexistence de plusieurs modes de régulation foncière (système coutumier et droit moderne).

Encadré 1. Une dynamique spatiale favorable à l'expansion de la riziculture au détriment des bourgoutières dans le Delta intérieur du fleuve Niger

L'étude réalisée par Trianneau (2012) montre que dans la zone du Delta intérieur du fleuve Niger, l'inondation et le retrait des eaux du fleuve jouent un rôle essentiel parce que ces phénomènes rendent disponibles des ressources renouvelables localisées sur des unités du milieu physique qui sont spécifiques à la zone. La nature fluctuante de la crue et de la décrue a une incidence sur les rapports entre les communautés locales, notamment les agriculteurs dont les systèmes de production reposent sur la riziculture de submersion et les éleveurs dont le bétail exploite les bourgoutières (prairies aquatiques inondées par la crue). Avec les variations pluviométriques et hydrologiques, les espaces d'inondation et les ressources fluctuent d'une année à l'autre, avec pour conséquence des changements dans la localisation des espaces de production agricole et pastorale. Le développement des périmètres irrigués villageois à la faveur de la mise en œuvre de la politique de développement agricole a provoqué une forte réduction des espaces de pâturage au sein des terroirs villageois (aménagement des terres pour la riziculture et délimitation des périmètres rizicoles).

Les réformes répétées du maillage administratif dans le cadre de la décentralisation ont créé un flou dans les repères territoriaux des communautés locales. Les niveaux lignagers et villageois avaient des droits importants en matière de gestion du foncier et des ressources renouvelables, mais aussi de zonage des espaces ruraux. Avec les nouveaux découpages administratifs, les institutions de gestion foncière coutumières se sont considérablement affaiblies, sans pour autant disparaître. Ces changements rendent difficile la cohabitation sur un même espace de plusieurs groupes sociaux impliqués dans différents systèmes d'activités.

Les conflits autour de l'accès, du contrôle et de l'appropriation des ressources naturelles qui opposent les agriculteurs aux éleveurs portent principalement sur: (i) les dégâts causés par les animaux dans les champs non récoltés; et (ii) l'annexion des pistes à bétail et des espaces pastoraux par les activités agricoles et sylvicoles. Les effets induits par l'extension des superficies aménagées affectent d'autant plus durement les éleveurs car les sécheresses récurrentes ont réduit la superficie couverte par les bourgoutières. Pour autant, l'espace pastoral n'a pas entièrement disparu dans la zone du Delta intérieur du fleuve Niger. Le maintien de certains espaces dédiés à l'élevage est essentiel pour la préservation des moyens d'existence d'une frange importante des communautés rurales de la zone.

La situation de précarité foncière dans laquelle se trouvent les pasteurs et agropasteurs installés au Sud-Ouest du Burkina Faso (zone de Banfora) depuis près d'un demi-siècle a été aggravée par la crise politique survenue en 2014. Lors de la période de transition, les agriculteurs de la zone ont mis à profit le processus d'installation des délégations spéciales au niveau des collectivités territoriales pour faire déguerpir les campements des éleveurs¹².

Les conflits entre éleveurs résidents et éleveurs transhumants:

le processus de recomposition des espaces ruraux ne se réduit pas uniquement à l'expansion du front pionnier agricole. Il comporte d'autres dimensions importantes qui sont liées aux transformations touchant les systèmes d'élevage et les modes d'accès aux ressources dans certaines zones pastorales où se développe un phénomène de raidissement des

¹² «On constate dans cette zone que ce sont les membres des comités de gestion des pistes à bétail qui occupent ces espaces avec leurs champs, pour espérer avoir une indemnité, si on leur demande de libérer les pistes. Cette pratique tend à se généraliser dans plusieurs pays sahéliens. Dans la mesure où le Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel (PRAPS) indemnise les agriculteurs qui acceptent de libérer les pistes à bétail qu'ils occupent, ces espaces pastoraux sont de plus en plus occupés. Cela montre à quel point, l'intervention des projets peut avoir une incidence sur la dynamique de conflictualité dans les zones rurales» (Bernard Bonnet et Amel Benkahla, communication orale).

éleveurs résidents vis-à-vis des transhumants. Au Niger, on constate que les pâturages de graminées annuelles qui poussent dans la zone de l'Azawagh à la faveur des précipitations sont exploités de façon précoce, en début d'hivernage, parce que les troupeaux des zones agricoles et agropastorales arrivent désormais plus tôt qu'autrefois (Zabeirou, 2012). Cette remontée, de plus en plus anticipée du bétail provenant des zones agricoles et agropastorales récemment saturées, tend à exacerber la concurrence entre les communautés résidentes et les transhumants. De ce fait, le contrôle des modalités d'accès aux ressources pastorales est devenu un enjeu majeur dans un contexte où les éleveurs résidents cherchent à faire prévaloir des pratiques exclusives et privatives d'accès aux ressources, en lien avec une dynamique globale de territorialisation socio-ethnique des espaces pastoraux¹³.

Les conflits entre éleveurs (sédentarisés et mobiles) et promoteurs de ranchs privés (riches éleveurs, commerçants, fonctionnaires ou responsables de l'administration territoriale): des ranchs ont été implantés dans plusieurs pays de la région du Liptako-Gourma sous des formes et des appellations variées, selon l'objectif poursuivi, le mode d'implantation ou le système de gestion adopté. «*Le ranching privé a surtout pris la forme d'appropriation des terres pastorales par des individus ou des groupements, grâce à des concessions ou à la privatisation des points d'eau qui leur assure un accès exclusif au pâturage*» (Thébaud et Corniaux, 2019). Les ranchs implantés dans le département d'Abalak au Niger par de riches éleveurs-commerçants fonctionnent comme une réserve de fourrage, en prévision de la période la plus difficile de la saison sèche. Ils permettent à leurs promoteurs de cumuler les avantages découlant de la détention de droits exclusifs sur l'espace clôturé avec l'exploitation par leurs animaux du pâturage communautaire qui est disponible dans les terroirs d'attache voisins. L'attribution de droits exclusifs sur les ressources naturelles à une minorité d'éleveurs constitue une source de tensions dans la mesure où elle remet en cause un principe de base fondamental qui est celui de la réciprocité dans l'accès aux ressources pastorales communautaires¹⁴.

¹³ Une telle dynamique risque de déboucher sur des formes d'exclusion des éleveurs allochtones et sur l'appropriation privative des infrastructures hydrauliques (développement du phénomène des «puits boutiques», c'est-à-dire une tendance à la monétarisation de l'eau d'abreuvement qui crée une rente de situation au profit des personnes ayant implanté des puits.

¹⁴ Face à cette situation, les pouvoirs publics nigériens ont décidé, en décembre 2014, de mettre un terme aux pratiques exclusives et privatives d'accès aux ressources naturelles dans la zone pastorale. Cependant, l'application de cette décision n'est pas encore effective.

Encadré 2. Fixation des familles d'éleveurs dans les vallées de l'Azawagh nigérien et éviction des transhumants allochtones

Le département d'Abalak constitue un pôle important de mouvements de transhumance entre les régions méridionales du Niger et certains pays limitrophes (Nigéria et Mali). Il sert également de lieu de transit et d'attente pour le bétail se rendant dans les terres salées qui sont situées plus au Nord (zone d'Ingall). La présence massive de troupeaux transhumants est liée au fait que la vallée de l'Azawagh et les dunes qui la surplombent font partie des zones les plus productives du Niger, en termes de ressources fourragères. Par conséquent, ces espaces sont particulièrement convoités par les éleveurs provenant des régions agricoles et agropastorales du pays (Zabeirou, 2012).

Traditionnellement, l'accès du bétail transhumant aux ressources naturelles était négocié et régulé par les communautés résidentes qui exercent des droits d'usage prioritaires, mais non exclusifs. La fluidité qui prévalait dans les relations entre les groupes autochtones et allochtones semble, de plus en plus, céder la place à une volonté de se prémunir contre l'afflux de transhumants dans les terroirs d'attache du département d'Abalak. Pour comprendre ce raidissement vis-à-vis des transhumants, il faut prendre en compte les transformations qui touchent à la fois le mode de vie nomade et les systèmes d'élevage autochtones.

Comme le souligne l'étude réalisée par Touré (2015), le processus de fixation plus durable des familles d'éleveurs que l'on observe dans la zone de l'Azawagh s'accompagne de la prise de conscience de l'importance de la dimension de la territorialité et des enjeux de pouvoir qui y sont associés dans un contexte de forte croissance démographique, de difficultés économiques persistantes et d'affirmation du statut de terres communes conféré à la zone pastorale. Cette prise de conscience est à l'origine de la volonté des communautés résidentes de renforcer leur ancrage territorial, en s'appuyant sur différents leviers, notamment: (i) l'aménagement d'un puits traditionnel ou cimenté; (ii) l'occupation d'un site comprenant des habitations construites en dur; et (iii) l'exploitation continue d'un espace réservé aux cultures. La finalité recherchée consiste à renforcer l'emprise des groupes résidents sur leurs terroirs d'attache; ce qui ouvre la voie à un processus de territorialisation visant à instaurer un meilleur contrôle des groupes sur les modes d'accès aux ressources pastorales disponibles dans leur espace.

Les éleveurs du département d'Abalak déplorent l'arrivée de plus en plus précoce d'animaux originaires des zones agricoles et agropastorales qui viennent séjourner dans leurs terroirs d'attache jusqu'en décembre parfois. Ils estiment que ces flux de transhumance doivent cesser parce que les éleveurs de l'Azawagh évitent désormais d'aller au Sud, y compris lors des mauvaises années. À leurs yeux, il n'y a donc pas de raison que les troupeaux transhumants proviennent du Sud, chaque année, pour consommer les pâturages d'hivernage de l'Azawagh.

Les conflits entre pêcheurs autochtones et pêcheurs migrants:

dans plusieurs milieux humides continentaux, le développement des concurrences et des conflits sur les zones de pêche est aggravé par la pression découlant des migrations, ainsi que par l'utilisation dans un même espace de techniques de pêche peu compatibles, alors que l'on assiste à la raréfaction de nombreuses espèces de poissons. L'étude réalisée par Fossi *et al.* (2012) dans le Delta intérieur du fleuve Niger met en exergue les liens qui existent entre le développement de la conflictualité et la défaillance des systèmes de gestion résultant de l'absence d'un mécanisme de communication fluide entre les maîtres des eaux. Chaque maître des eaux gère l'espace de pêche placé sous son autorité, sans concertation avec l'amont ou l'aval. Par conséquent, un engin dont l'utilisation est permise sur un territoire à une période donnée peut être interdit durant la même période sur un autre territoire. Cela engendre des conflits entre les pêcheurs autochtones soumis au respect des règles édictées et les pêcheurs migrants qui se sentent peu concernés par la réglementation locale.

Les conflits entre éleveurs et pêcheurs: dans les zones inondables, les pêcheurs, les éleveurs et les agriculteurs exploitent tour à tour les eaux et les terres, dans le cadre d'une organisation sociale qui a favorisé pendant longtemps une gestion concertée des ressources en fonction de la hauteur de la crue. Compte tenu des modifications subies par l'environnement sous l'effet du changement climatique et des facteurs socio-économiques, la concurrence pour l'accès aux ressources est devenue plus vive. Ainsi, l'arrivée des troupeaux pour exploiter les pâturages de bourgou dans la zone du Delta intérieur du Niger engendre très fréquemment des conflits liés à la destruction des engins de pêche par les animaux. L'étude réalisée par De Noray (2003) montre que les difficultés liées au partage des ressources sont aggravées par la faible efficacité des mécanismes de gestion des conflits. «Conflits de terres et d'eaux quand les troupeaux arrivent trop tôt, pataugent dans les mares et cassent les filets de pêche. Entre droit coutumier et droit moderne, celui des codes foncier ou civil érigés par la nation, il est bien difficile pour le juge de choisir».

Les conflits entre populations rurales et sociétés minières:

l'implantation des industries minières dans la région du Liptako-Gourma a suscité très souvent des tensions et des conflits entre les investisseurs privés et les populations locales qui déplorent une prise en compte insuffisante des impacts environnementaux et sociaux découlant des activités minières. Au Burkina Faso, l'implantation de la société canadienne *True Gold* en 2015 a entraîné un mouvement de révolte au niveau local. En effet, les populations de la commune de Namissiguima (département du Yatenga) ont détruit les installations de la mine d'or parce qu'à leurs yeux les travaux risquaient d'avoir un impact sur les lieux saints (cimetières et mosquées)¹⁵.

Les conflits entre producteurs ruraux et orpailleurs traditionnels: dans l'ensemble du Sahel, la ruée des populations vers les ressources minérales s'inscrit dans le prolongement du «boom» extractif (notamment aurifère) qui a vu le jour à partir du début des années 2000 (Magrin, 2013). Ce phénomène «exprime notamment la rencontre de stratégies individuelles, celles des orpailleurs et des différents investisseurs locaux, ce que l'on peut appeler des logiques 'du bas', avec des stratégies étatiques qui s'avèrent changeantes, visant parfois à interdire ou au contraire à tolérer et encadrer la production artisanale d'or, dans le cadre d'une recherche de rente» (Chevillon-Guibert et al., 2018). En plus des rivalités pour le contrôle de la ressource entre les groupes d'orpailleurs traditionnels, l'activité menée par ces derniers provoque souvent des conflits avec les populations locales. L'étude réalisée par Bohbot (2017) sur l'orpaillage au Burkina Faso souligne que ces tensions ont conduit certains villageois du département de Gaoua à expulser des orpailleurs des terrains aurifères qu'ils exploitaient. Dans la région du Sud-Ouest, notamment la province de Poni, les conflits sont liés à l'utilisation des barrages et des retenues d'eau. Les orpailleurs transportent le minerai alluvionnaire extrait du sol aux points d'eau pour procéder au lavage, en utilisant le mercure dont la nocivité pour l'environnement et les populations humaines et animales est évidente.

¹⁵ Les travaux de construction de la mine ont repris à l'issue d'un accord conclu entre le Gouvernement, les représentants des populations locales et l'entreprise.

Les conflits entre éleveurs et agents forestiers: les espaces forestiers qui ont un statut de bien commun constituent un enjeu pour différents groupes d'acteurs ayant des intérêts et des stratégies divers. Ils sont perçus comme des zones stratégiques de repli par les éleveurs dont les parcours de transhumance sont de plus en plus restreints, à cause de l'avancée du front agricole, du changement climatique et de l'expansion de l'insécurité dans la région du Liptako-Gourma. Pour pallier à la baisse de productivité engendrée par la fragmentation des espaces pastoraux, les éleveurs exploitent les zones de parcours situées dans des massifs forestiers relevant du domaine de l'État ou de celui des collectivités territoriales. La difficulté pour trouver un équilibre entre deux exigences antagonistes (préservation des forêts classées vs exploitation par le bétail des parcours situés dans les forêts) entraîne parfois des conflits entre les éleveurs et les agents forestiers. Pareils incidents sont courants dans la région de l'Est du Burkina Faso. Selon le *New Humanitarian* (2012), «des éleveurs [de la province de Tapoa] ont attaqué les maisons des gardes forestiers après l'arrestation d'un éleveur accusé d'avoir arraché les feuilles d'un arbre pour nourrir ses animaux».

Encadré 3. Bras de fer autour de l'utilisation des aires protégées par l'élevage extensif dans l'Ouest du Burkina Faso

L'expansion de la culture du coton dans l'Ouest du Burkina Faso qui engendre une pression anthropique croissante sur le milieu naturel s'est accompagnée d'un essor relativement important des activités d'élevage, à la faveur de la réduction des populations de glossines, principaux vecteurs des trypanosomiasés animales. Les aires protégées de taille réduite (de 19 200 ha à 56 000 ha) qui existent dans cette région subissent de fortes pressions, notamment celle de l'élevage. L'étude réalisée par Kiéma et Fournier (2007) indique que les gestionnaires de ces aires protégées éprouvent de nombreuses difficultés pour surveiller les espaces sous protection, à cause d'un déficit de ressources humaines et de moyens matériels.

L'accès du bétail aux zones sylvo-pastorales situées dans les aires protégées n'est pas encore autorisé, même si cela est théoriquement prévu dans les plans d'aménagement déjà élaborés. Autrement dit, le système de gouvernance en vigueur ne permet pas d'aménager des couloirs de transhumance dans les aires protégées, ni d'utiliser ces espaces à des fins pastorales, y compris lors des périodes de sécheresse. L'insuffisance des espaces pastoraux et l'augmentation considérable de l'effectif des animaux sont à l'origine de l'utilisation illégale des aires protégées par les éleveurs de bovins et d'ovins. Les infractions commises sont par ordre d'importance, le parage, le pâturage et la mutilation des arbres. Pour l'essentiel, l'on a affaire à deux cas de figure: le berger conduit intentionnellement les animaux dans l'aire protégée et les y laisse pâturer ou les troupeaux échappent à la surveillance des bergers et se rendent eux-mêmes dans les aires protégées, particulièrement durant les périodes de pénurie fourragère. Dans le cadre de l'étude mentionnée ci-dessus «presque tous les éleveurs résidents interrogés (96 pour cent) avouent accéder frauduleusement aux aires protégées. D'ailleurs, 69 pour cent d'entre eux ont déjà été pris en infraction. À ces troupeaux locaux s'ajoutent ceux des transhumants étrangers» (Kiéma et Fournier, 2007).

Les textes législatifs sont très imprécis et par conséquent difficiles à appliquer parce que la fourchette des amendes à payer en cas d'infraction ne prend pas en considération l'effectif des animaux incriminés. Pour des infractions de même nature, les différences d'appréciation entre gestionnaires des aires protégées peuvent conduire à d'importantes disparités dans les sanctions. La répression consiste en l'application de quatre sanctions qui sont parfois cumulées. Il convient de mentionner que deux de ces sanctions sont effectivement prévues par le code forestier (amendes et emprisonnement du contrevenant), alors que les deux autres ne sont pas mentionnées dans la législation forestière (abattage et mise en fourrière des animaux).

«Les éleveurs soulignent que depuis quatre ans environ prédominent les amendes (84 pour cent) survenant toujours après la mise en fourrière des animaux, que seuls autorisent les textes communaux ou préfectoraux. Les coups et blessures aux bouviers (4 pour cent) sont également cités par les gestionnaires, mais ne figurent plus dans les textes actuels» (Kiéma et Fournier, 2007).

Principales parties prenantes des conflits

La finalité de l'analyse des parties prenantes est de recenser les acteurs et les institutions qui sont susceptibles d'avoir un impact sur la situation de paix ou de conflit dans les zones rurales sahéliennes. Dans ce cadre, l'accent est mis sur l'analyse des intérêts et des motivations qui poussent chaque partie prenante à agir, ainsi que sur les stratégies qu'elle développe en fonction de son pouvoir d'influence et de ses relations d'alliance ou d'opposition avec d'autres acteurs (y compris des acteurs externes qui ne résident pas de façon permanente dans la zone et ne constituent pas des parties prenantes directement impliquées dans les conflits).¹⁶ Il convient de souligner que cette catégorisation met en relief les éléments représentatifs des différents groupes d'acteurs, en laissant de côté les facteurs d'hétérogénéité au sein de chaque groupe.

Les agriculteurs, les agro-éleveurs sédentaires et leurs organisations

Profil: les agriculteurs et les agro-éleveurs constituent un groupe d'acteurs très important au Sahel parce que l'agriculture est la plus grande source d'approvisionnement alimentaire et de revenus pour 70 à 80 pour cent de la population rurale. Pour l'essentiel, l'agriculture est pratiquée par des exploitations familiales dont les systèmes de production reposent sur la conduite simultanée de plusieurs activités, notamment les cultures céréalières pour l'alimentation des unités familiales, les cultures de rente pour l'obtention de revenus monétaires, l'élevage, les activités non agricoles, etc. Les exploitations familiales connaissent des transformations profondes, sous l'effet de l'évolution du contexte agricole au sens large (politiques agricoles, marchés, innovations, etc.). Les processus de transformation des systèmes de production et de différenciation des exploitations familiales mettent en jeu plusieurs facteurs (conditions climatiques, niveau des risques inhérents à l'intensification, accroissement de la population rurale, opportunités de marché, etc.).

Intérêts: le processus actuel de diversification des économies rurales ne remet pas en cause le caractère vital de l'accès des exploitations familiales au foncier qui constitue le substrat des activités productives et joue un rôle déterminant dans la sécurisation des économies domestiques. La question de la structure foncière est très importante en milieu rural parce que la tendance à l'éclatement des groupes familiaux devient de plus en plus marquée. Cela explique le morcellement interne du domaine foncier familial et la taille de plus en plus réduite des exploitations agricoles qui se trouvent confrontées à des problèmes de viabilité du point de vue économique¹⁷.

¹⁶ Il pourrait s'agir d'une association des ressortissants de la zone, d'un mouvement paysan, d'une organisation de la société civile (comité ad hoc de soutien de populations victimes d'une remise en cause de leurs droits fonciers), etc.

¹⁷ Outre les défis liés à sa structure foncière, «pour survivre et se développer, une exploitation doit être davantage connectée au marché, dans un environnement de plus en plus compétitif. Cette tendance va se renforcer. Les supermarchés se développent et ont besoin d'une offre fiable, en quantité, qualité et régularité. Ces exigences requièrent un niveau de professionnalisme et imposent la modernisation des exploitations familiales agricoles. Certaines se sont adaptées pendant des décennies et continuent de s'adapter, ce sont ces exploitations qui vont rester en activité» (Zoundi, 2019).

Pouvoir et influence: au Sahel, l'évolution de la conjoncture politique et institutionnelle à partir de 1990 a fait prendre conscience de la possibilité de mettre en œuvre des stratégies d'alliance entre l'État et les agriculteurs organisés, afin de promouvoir la cogestion du secteur rural. Cette dynamique a permis aux organisations paysannes de s'impliquer dans la définition et la mise en œuvre des politiques publiques pour défendre l'agriculture familiale et obtenir des mesures favorables à sa promotion (en termes de législation foncière, de financement, de recherche, de conseil agricole, de formation, etc.). En plus de leur fonction de représentation, les organisations paysannes ont renforcé, à des degrés divers selon les pays, leurs capacités de défense des intérêts des paysans (lutte contre le processus de marchandisation de la terre en milieu rural, formulation de revendications portant sur la subvention des intrants agricoles, mobilisation en faveur de la mise en place d'un prix minimum garanti pour les principaux produits agricoles, etc.).

Relations avec les autres acteurs: le processus de structuration des paysans sahéliens s'est traduit par la création de multiples organisations aux échelles locales, le développement d'organisations faitières structurées autour des filières au niveau national et la création de plateformes regroupant l'ensemble des producteurs ruraux (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, etc.). Des cadres unitaires ont été mis en place à différentes échelles (locale, nationale et sous-régionale); ce qui a permis aux producteurs ruraux de se positionner comme des interlocuteurs crédibles des décideurs politiques et économiques. En dépit de ces acquis, le renforcement des concurrences foncières engendre une multitude de conflits localisés entre les agriculteurs et les éleveurs qui dégénèrent souvent en affrontements meurtriers. Cet état de fait révèle une faible prise en charge des préoccupations liées à la gouvernance du foncier et des ressources renouvelables dans les stratégies d'intervention des organisations paysannes et de leurs partenaires.

Les pasteurs, les agropasteurs et leurs organisations

Profil: l'élevage constitue une activité économique structurante qui occupe une place centrale dans l'économie des pays du Sahel. Sur le plan macro-économique, sa contribution à la création de la richesse nationale atteint, voire dépasse 10 à 15 pour cent dans plusieurs pays comme le Burkina Faso, le Mali et le Niger. Les systèmes d'élevage sont diversifiés, allant de systèmes basés sur la mobilité (transhumance ou nomadisme) à des formes d'élevage sédentaire dans les zones agricoles et des systèmes intensifs en milieu périurbain. Dans la plupart des pays sahéliens, les systèmes pastoraux et agropastoraux restent largement prédominants. Les exploitations familiales qui pratiquent l'élevage peuvent être réparties schématiquement en trois groupes en fonction de leur degré de vulnérabilité: (i) les petits éleveurs pour lesquels la diversification des activités constitue une stratégie de survie; (ii) les éleveurs moyens qui misent sur leurs stocks de bétail; et (iii) les grands éleveurs dont une partie opte pour des stratégies de diversification à forte valeur ajoutée (investissement dans le commerce, le transport, etc.).

Intérêts: les systèmes d'élevage pastoral et agropastoral sont actuellement confrontés à de multiples facteurs de vulnérabilité qui s'inscrivent dans des tendances lourdes d'évolution liées aux effets combinés du changement climatique, de la forte croissance démographique et de la montée de l'insécurité. Ces facteurs de vulnérabilité affectent la dynamique structurelle de la mobilité du bétail tant au niveau national qu'à l'échelle transfrontalière. Pareilles évolutions créent des difficultés à tous les systèmes d'élevage qui utilisent la mobilité comme levier d'atténuation de leur vulnérabilité.

Pouvoir et influence: la dynamique de structuration des éleveurs sahéliens s'est renforcée au cours des deux dernières décennies. Elle recouvre une grande diversité de cadres organisationnels autant dans leurs objectifs, que dans leur nature et leurs capacités propres. Ainsi, il existe une multitude d'organisations pastorales locales qui ne disposent pas des capacités requises pour fournir des services à leurs membres, ni s'impliquer dans le processus de planification du développement local. À l'inverse, on trouve un noyau réduit d'organisations plus fédératrices et actives qui parviennent à s'impliquer dans le débat portant sur le développement de l'élevage et du pastoralisme aux échelles nationale et sous-régionale. Ces organisations faitières sont généralement impliquées dans des dynamiques d'alliance avec d'autres composantes de la société civile, afin de créer un rapport de force favorable à la prise en compte de leurs revendications.

Relations avec les autres acteurs: compte tenu de l'augmentation du nombre de griefs formulés par les producteurs ruraux les uns à l'égard des autres, le capital social qui permettait de négocier l'accès aux ressources naturelles tend à s'éroder de plus en plus. Ainsi, on constate une aggravation des difficultés d'insertion des éleveurs transhumants dans les zones agricoles, à cause de l'affaiblissement du système des logeurs qui était basé sur des accords sociaux intra ou intercommunautaires adossés à des avantages économiques réciproques. Par ailleurs, la transhumance transfrontalière est victime de représentations déformées et réductrices. Les lieux communs qui sont véhiculés suspectent cette pratique d'être l'un des facteurs de propagation du terrorisme, à travers des connexions supposées entre les pasteurs transhumants et les groupes armés non étatiques.

Les institutions traditionnelles de gestion des ressources naturelles

Profil: la nature des institutions chargées de la gestion des ressources naturelles, en particulier leur degré de représentativité, d'inclusivité et de redevabilité comporte des implications importantes quant à la prise en compte de l'équité dans l'accès aux ressources naturelles¹⁸. La configuration des institutions traditionnelles de gestion foncière et leurs

¹⁸ Le profil de ces institutions est très variable d'une communauté à l'autre. Dans le cas spécifique du Niger, les autorités coutumières comprennent principalement les chefs de villages ou de tribus, les chefs de cantons ou de groupements et les sultans.

modes de fonctionnement sont très variables d'une communauté à l'autre. Le trait commun à la plupart de ces institutions réside dans le fait qu'elles instaurent des systèmes inéquitables d'accès à la terre et aux ressources naturelles renouvelables (stratification sociale, statut des individus au sein des exploitations familiales, etc.). Cet état de fait se traduit par: (i) l'existence de disparités fortes entre des familles détentrices de vastes domaines fonciers et les petites exploitations familiales; et (ii) le paiement d'une redevance en contrepartie du droit de jouissance (prêt de terre, installation des transhumants dans les terroirs villageois, etc.).

Intérêts: les autorités coutumières constituent encore des acteurs incontournables dans le domaine de la gestion des ressources naturelles en milieu rural parce que les populations rurales se réfèrent plus au droit coutumier qu'à la législation foncière moderne.

Pouvoir et influence: les autorités coutumières qui assurent la gestion des ressources naturelles sont souvent responsabilisées par les projets de développement dont l'intervention s'inscrit dans une logique que certains observateurs qualifient de «néo-traditionalisme». Cette option ne tient pas compte du fait que les systèmes coutumiers traversent une crise liée à des facteurs sociaux, économiques et politiques. De plus, l'affaiblissement des structures claniques s'accompagne d'une érosion des mécanismes de responsabilité des autorités coutumières vis-à-vis de leurs communautés. Ainsi, la coutume et le statut de chef ne sont pas toujours mis au service de la communauté, mais utilisés comme un moyen d'obtention de profits personnels.

Relations avec les autres acteurs: la cohabitation est souvent conflictuelle entre les autorités coutumières chargées d'assurer la gestion foncière et les nouvelles institutions qui ont été mises en place dans le cadre de la décentralisation. Les chevauchements des prérogatives de ces groupes d'acteurs contribuent à rendre la gestion foncière plus complexe, alors que nous sommes dans un contexte où les rapports fonciers impliquent des négociations permanentes entre acteurs sociaux.

Les dispositifs formels de gestion des ressources naturelles

Profil: les institutions modernes de gestion foncière ont été mises en place, dans la plupart des cas, en s'appuyant sur des approches dirigistes et des modèles standards qui ne prennent pas en compte les pratiques et les savoirs-faire locaux. Par conséquent, ces institutions ne sont pas aptes à prendre en considération la variabilité des situations et des enjeux fonciers locaux, en vue de proposer des solutions appropriées de sécurisation des droits fonciers des différents usagers des espaces ruraux.

Intérêts: la mise en place d'institutions locales de gestion foncière dotées de prérogatives qui sont acceptées par l'ensemble des acteurs ruraux est nécessaire pour garantir la fourniture de services fonciers ruraux, qui intègrent notamment les services d'information et d'assistance foncières,

l'appui à l'élaboration des conventions locales et le suivi de leur mise en œuvre, ainsi que l'appui à la gestion du domaine foncier des communes.

Pouvoir et influence: les évaluations réalisées dans plusieurs pays sahéliens (Burkina Faso, Mali et Niger) révèlent des difficultés de fonctionnement des dispositifs formels de gestion foncière. Le pouvoir et l'influence de ces structures sont faibles à cause de l'insuffisance des ressources financières et matérielles dont elles disposent. En l'absence d'une volonté politique clairement affirmée de l'État, les institutions publiques de gestion des ressources naturelles sont inaptes à faire appliquer les législations portant sur le foncier et les ressources naturelles.

Relations avec les autres acteurs: les dispositifs formels de gestion des ressources naturelles entretiennent des relations de collaboration avec l'administration territoriale et les services techniques déconcentrés qui apportent une assistance technique et un appui-conseil aux producteurs ruraux.

Les collectivités territoriales

Profil: par-delà la diversité des options retenues au Sahel, la décentralisation vise à donner un nouveau souffle au développement en transférant aux acteurs locaux des compétences jusque-là exercées au niveau central. Sa finalité est de permettre aux populations de promouvoir le développement local de leur territoire, en prenant en charge notamment la gestion des ressources naturelles. Toutefois, la portée de ce transfert est limitée parce qu'elle ne concerne pas les ressources qui revêtent un caractère stratégique comme l'eau et les mines par exemple.

Intérêts: il est attendu des collectivités territoriales une plus grande efficacité dans l'amélioration de la gouvernance foncière et dans la gestion des ressources naturelles. En réalité, le processus de décentralisation a mis en exergue la complexité et l'importance des enjeux liés à l'accès et au contrôle des ressources naturelles dans un contexte marqué par le changement climatique et l'augmentation continue de la demande en ressources foncières. Ainsi, la responsabilisation des instances locales de décision s'accompagne d'une accentuation de la compétition entre des acteurs qui cherchent, chacun, à exercer des droits sur des ressources naturelles qui constituent la base de ses activités de production.

Pouvoir et influence: le pouvoir et l'influence des collectivités territoriales sont limités par deux facteurs principaux, à savoir: (i) le déficit de capacités qui permettraient aux assemblées locales d'élus d'exercer pleinement leurs prérogatives; et (ii) la persistance de tensions avec les institutions centrales qui sont réticentes à déléguer des fonctions relevant de la sphère de souveraineté de l'État, surtout lorsqu'elle touche les ressources naturelles stratégiques et les finances. L'affirmation de la volonté de l'État central de créer un cadre institutionnel favorable apte à conférer l'autorité et les pouvoirs de décision aux élus locaux constitue une condition importante pour le renforcement de l'influence des collectivités locales.

Relations avec les autres acteurs: le processus d'élaboration et de mise en œuvre des plans locaux de développement a offert aux collectivités territoriales l'opportunité de développer des relations de partenariat avec d'autres institutions (projets et programmes, organisations non gouvernementales [ONG], organisations socioprofessionnelles rurales, agences de coopération, etc.). Le développement des dynamiques d'intercollectivités a permis de mettre en œuvre plusieurs initiatives intéressantes dans les domaines de la gestion des ressources naturelles (mise en cohérence du tracé des couloirs de transhumance entre des communes frontalières par exemple) et du renforcement des stratégies locales d'adaptation au changement climatique.

Les forces de défense et de sécurité

Profil: le dispositif national de sécurité a pour mission principale d'assurer la protection de l'intégrité du territoire de chaque pays et la sécurité des personnes et des biens. Les différents corps des forces de défense et de sécurité (armée, gendarmerie, police, etc.) ne sont pas impliqués directement dans la gestion des ressources naturelles. Toutefois, l'intervention de ces acteurs contribue à créer un climat de sécurité et de paix qui favorise une gestion apaisée des ressources naturelles.

Intérêts: dans un contexte qui est marqué par une insécurité grandissante, la réponse première pour traiter une telle situation consiste à réunir les moyens permettant de poursuivre et de mettre hors d'état de nuire les acteurs responsables de la crise sécuritaire. Par ailleurs, il convient de souligner l'intérêt que présente l'implication de la société civile dans le domaine de la sécurité, à travers sa participation au développement de solutions visant à relever les défis de sécurité qui ont une incidence sur l'existence quotidienne des populations civiles.

Pouvoir et influence: les forces de défense et de sécurité disposent d'un réel pouvoir, quel que soit le type de relations entre autorités civiles et militaires. Or, le déploiement des corps habillés dans différentes zones sahéliennes ne garantit pas toujours un niveau satisfaisant de sécurité à cause de diverses contraintes (insuffisance des effectifs et des équipements, limites inhérentes au système de renseignement, etc.). En outre, les populations rurales sont confrontées parfois à des violations des droits humains perpétrées par les forces de défense et de sécurité.

Relations avec les autres acteurs: le partenariat entre les forces armées et la société civile sahélienne est encore faible et n'a pas permis de promouvoir la participation citoyenne dans le processus de réforme du secteur de la sécurité. Dans certaines zones, la perte de contrôle du secteur de la sécurité par les pouvoirs publics a conduit à l'émergence de groupes d'autodéfense d'obédience communautaire dont l'intervention est sinon suscitée du moins tolérée par les autorités civiles et militaires.

Les groupes armés non étatiques

Profil: dans le contexte du Sahel, le terme de groupe armé fait référence à trois grandes catégories d'acteurs: (i) les groupes qui s'opposent à l'État pour des raisons politiques ou idéologiques (y compris les acteurs se réclamant du salafisme djihadiste); (ii) les mouvements qui souhaitent l'indépendance ou l'autonomie d'une région par rapport à l'État (groupe autonomiste ou sécessionniste); et (iii) les milices d'autodéfense d'obédience communautaire. À l'heure actuelle, les groupes armés non étatiques opèrent dans plusieurs grandes concentrations géographiques qui sont de moins en moins distinctes: si Jamat'at Nusrat al Islam Wal Muslimin (JNIM)¹⁹ reste dominant au Centre et au Nord du Mali, ces espaces sont désormais convoités par l'État Islamique dans le Grand Sahara (EIGS). À partir de son bastion frontalier de Tillabéri/Ménaka, l'EIGS est en train de s'imposer comme l'acteur dominant dans l'ensemble du Liptako Gourma²⁰, en particulier dans le Gourma malien et le Sahel burkinabé qui constituaient jusqu'à une période récente le bastion d'Ansouroul Islam, affilié au groupe JNIM. Il convient de mentionner que JNIM et l'EIGS sont également actifs dans la région de l'Est du Burkina Faso (Centre d'études stratégiques de l'Afrique, 2018).

Il est à noter que l'implantation de ces groupes au Sahel ne doit pas être perçue comme la conséquence directe des conflits liés à l'accès aux ressources naturelles. Suite à «*la chute de l'État islamique au Moyen-Orient, aux difficultés des groupes djihadistes dans tout le Maghreb, et en particulier en Libye, les djihadistes issus de ces zones se sont repliés sur le Sahel. C'est un jihad à la fois de plus en plus local mais qui pourrait être exposé à une tentative d'emprise de la part des chefs djihadistes opérant au Moyen-Orient, au Maghreb, pour qui le Sahel (et l'Afrique plus largement) est le dernier territoire d'expansion*» (Pellerin, 2020)²¹.

Intérêts: certains groupes armés non étatiques cherchent à tirer profit de la prise de distance des populations par rapport à l'État dont le rôle est perçu de manière mitigée au niveau local pour développer des stratégies visant à s'intégrer dans le tissu social, à travers la fourniture de services à des communautés fragilisées, mais aussi l'instauration de règles d'accès aux ressources naturelles plus favorables aux couches sociales défavorisées (pasteurs transhumants, individus appartenant aux castes dites inférieures, etc.). L'intervention de ces groupes entraîne une modification des stratégies de contrôle social de l'espace qui résulte de la

¹⁹ JNIM regroupe différents groupes qui se revendiquent d'Al-Qaïda au Maghreb Islamique. Il s'agit principalement d'Ansar Dine et de sa «katiba» Macina, de la katiba Al-Furqan et d'Al-Mourabitoune.

²⁰ L'État islamique dans la province d'Afrique de l'Ouest opère à travers deux branches, l'une dans le lac Tchad et au Nord-Est du Nigéria, la seconde dont le foyer se situe dans la région de Ménaka, au Mali, et qui s'étend dans une zone du Liptako-Gourma, et même désormais au-delà» (Pellerin, 2020).

²¹ L'implantation de ces groupes «tient avant tout à la gouvernance des sociétés sahéliennes et leur incapacité à y garantir la participation de toutes les communautés. L'exclusion politique, la marginalisation communautaire, la permanence de situations d'esclavage par ascendance, le racket des communautés les plus fragiles, l'absence de perspectives pour des communautés déclassées sont autant de situations perçues comme "injustes" par ceux qui les vivent et qui leur donnent des raisons objectives de prendre les armes» (Pellerin, 2020).

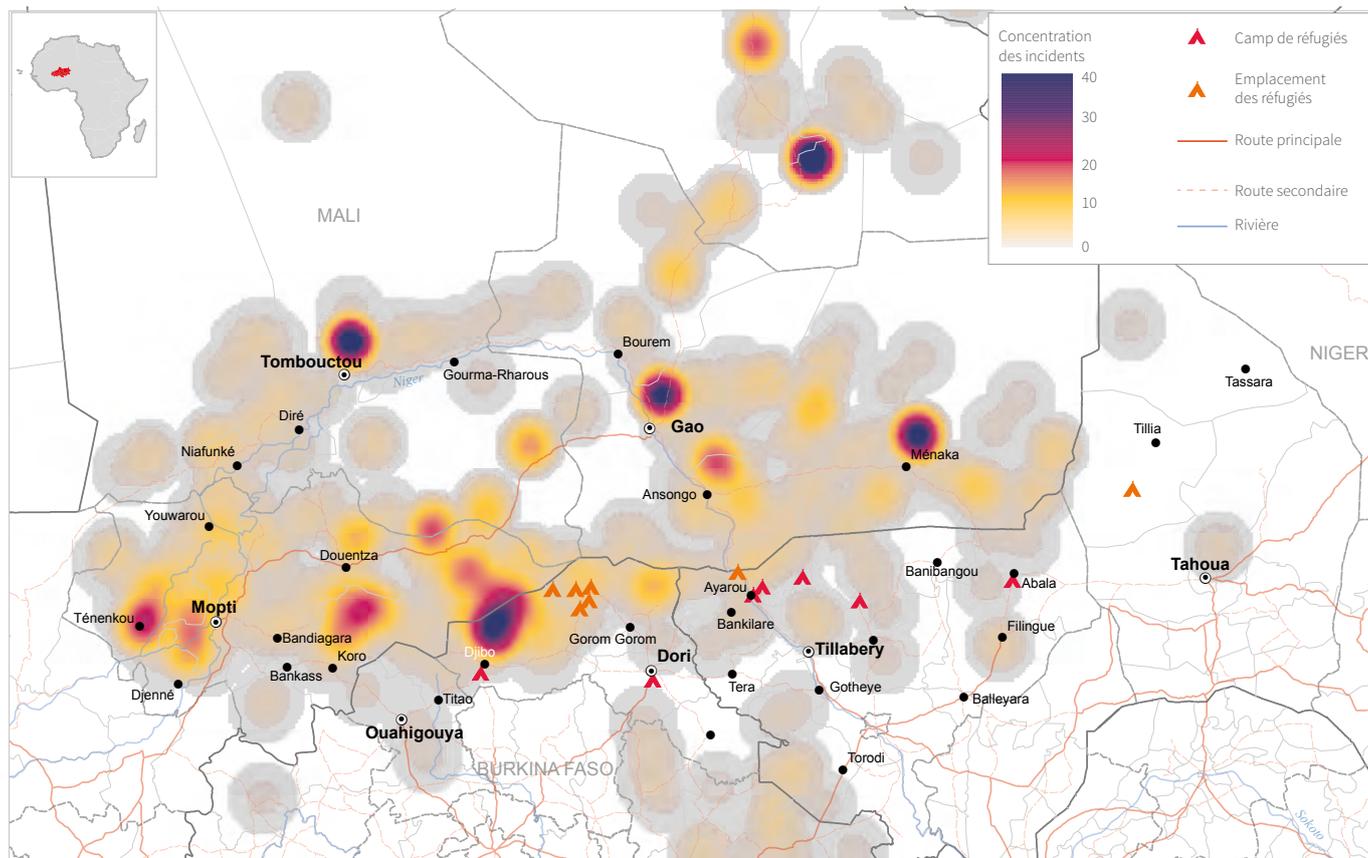
transformation des relations politiques et économiques entre les lignages localement prééminents et les familles qui occupent une position de couches sociales dominées²².

Pouvoir et influence: les attentats terroristes et les affrontements meurtriers intercommunautaires ont instauré un climat de terreur dans plusieurs zones rurales du Sahel et provoqué des mouvements massifs de populations. La prégnance de la menace terroriste a entraîné la fermeture de plusieurs milliers d'écoles primaires et d'établissements d'enseignement secondaire, ainsi que l'interruption des activités de nombreuses structures sanitaires. À cela s'ajoute la diversification des modes opératoires et des cibles des attaques qui sont perpétrées par les groupes armés: assassinats, enlèvements avec demande de rançon, destruction d'infrastructures publiques ou privées, rapt de bétail, confiscation d'engins roulants (véhicules et mobylettes) et de biens divers, etc.

Relations avec les autres acteurs: les groupes armés non étatiques considèrent tous les autres acteurs (forces de défense et de sécurité, agents de l'administration, élus locaux et populations civiles) comme des belligérants ou des cibles potentielles. Ils n'épargnent que les membres des communautés qui acceptent d'adhérer à leur cause et/ou de leur fournir un soutien logistique.

²² «La société malienne – et plus largement sahélienne – reste confrontée à un blocage de l'ascenseur social, tenant à la fois à la rigidité des relations statutaires entre nobles et descendants d'esclaves, notables urbains et populations rurales, imams d'héritage et leaders religieux contestataires d'un ordre intangible, et plus largement entre une jeunesse qui conteste les autorités traditionnelles tout en devenant majoritaire, sous l'effet mécanique d'une croissance démographique qui rajeunit la population. Si cette dynamique est loin d'être singulière au Centre du Mali, elle trouve ici à s'exprimer avec davantage de force du fait de la présence de groupes armés qui offrent l'opportunité à ceux que l'on appelle des «cadets sociaux» de s'affranchir de ces formes de tutelle. On assiste donc à des recompositions sociales qui ne se font pas dans la douceur, mais par les armes» (Thiam, 2017).

Carte 1. Évaluation de l'ampleur des incidents sécuritaires dans la région Liptako-Gourma (janvier 2017-juin 2018)



Source: UNICEF, OCDE, OCHA, 2019.

Dispositifs et mécanismes de gestion des conflits

Les sociétés rurales sahéniennes sont dotées de mécanismes endogènes de résolution des conflits qui ont montré la preuve de leur efficacité. Ces mécanismes qui puisent leurs fondements dans la culture et l'histoire font appel à la parenté, à l'histoire et aux mythes fondateurs des communautés, aux valeurs culturelles, etc. Parmi ces mécanismes, on peut citer: le cousinage ou la parenté à plaisanterie, la palabre comme technique de négociation et de médiation, les pactes d'alliance entre communautés, les cérémonies festives comme mécanisme d'apaisement social, les mécanismes ayant un caractère religieux ou magique, etc.

Jusqu'à une période récente, l'application de ces mécanismes a permis de résoudre la plupart des conflits liés aux ressources naturelles, sans l'intervention de la justice, ni des corps habillés. Tout en évitant d'idéaliser ces mécanismes, plusieurs travaux de recherche ont proposé des clefs de compréhension des principes qui les sous-tendent, de la configuration de leur périmètre d'intervention, des conditions qui fondent leur légitimité et garantissent l'efficacité d'une régulation sociale acceptée par tous les acteurs (Bagayoko et Koné, 2017).

On constate qu'à l'heure actuelle, les modes de régulation traditionnels des conflits sont de moins en moins reconnus et appliqués. En effet, les mécanismes traditionnels de gestion des conflits sont en perte de vitesse dans l'ensemble du Sahel, à cause d'une perte de légitimité imputable à la partialité supposée ou avérée des institutions traditionnelles en faveur des spéculateurs fonciers; ce qui lèse les intérêts des couches vulnérables, notamment les jeunes, les femmes, les migrants, les transhumants, etc.

Les mécanismes modernes sont également contestés en raison d'influences qui seraient exercées par des acteurs politiques ou des pratiques de corruption fréquemment dénoncées. Cette situation est inquiétante parce que le facteur qui est au cœur de la conflictualité dans l'espace du Sahel n'est pas tant la concurrence autour des ressources naturelles, mais plutôt l'incapacité à assurer un arbitrage équitable de l'accès à ces ressources.

Ressources naturelles, conflits et crise sécuritaire

Au Sahel, la gestion des ressources naturelles constitue un défi particulièrement complexe dû à plusieurs facteurs, notamment: (i) le statut et les dimensions multiples du foncier (productive, sociale et politique); (ii) la multiplicité et le continuum des droits d'accès qui sont négociés entre usagers, ayants droit et autorités de gouvernance des ressources; et (iii) l'affaiblissement des mécanismes traditionnels et formels de gestion des conflits.

À l'heure actuelle, l'augmentation de la pression humaine sur les terres s'accompagne de l'exacerbation de la concurrence pour l'accès aux espaces ruraux et aux ressources naturelles. L'examen des modes de mise en valeur du milieu naturel permet d'identifier trois types de concurrence au moins:

- Les concurrences foncières anciennes qui s'amplifient sous l'effet des tensions entre plusieurs groupes d'acteurs (agriculteurs et pasteurs, exploitants forestiers et populations locales riveraines des formations forestières, etc.).

- Le changement de vocation de certains espaces par suite non seulement de l'urbanisation rapide qui absorbe les zones agricoles et pastorales situées à la périphérie des villes, mais aussi de l'implantation d'infrastructures touristiques et d'unités industrielles.
- L'entrée de du secteur agroalimentaire dans la production agricole qui entraîne un transfert massif de terres des exploitations familiales vers les investisseurs privés, parfois de façon non transparente.

La préoccupation de l'équité dans l'accès à la terre revêt une importance d'autant plus grande que la législation foncière en vigueur est parfois mal encadrée ou non appliquée; ce qui ouvre la voie au libre arbitre et à des dérives de toutes sortes dans la gestion des terres, particulièrement en milieu rural. Dans le même temps, les tensions locales lignagères sont accrues à cause de la quasi-disparition des réserves foncières qui hypothèque l'avenir des jeunes ruraux.

Les dynamiques actuelles autour de la mise en valeur des terres et des ressources renouvelables qui sont caractérisées par une concurrence aiguë entre les acteurs engendrent plusieurs conséquences, notamment: (i) l'éclatement de conflits fonciers intrafamiliaux; (ii) la remise en cause des transactions foncières traditionnelles (retrait des terres prêtées); (iii) la multiplication des conflits entre les détenteurs coutumiers de droits fonciers et les migrants; et (iv) la mise à l'écart territoriale du système d'élevage transhumant. Les inégalités sociales et l'iniquité dans l'accès aux ressources naturelles créent un terreau favorable à l'exploitation des sentiments de frustration à des fins politiques ou religieuses.

À titre d'illustration, l'étude réalisée par Ba (2018) dans la zone du Delta du fleuve Niger montre que le principal défi rencontré est l'incapacité à résoudre de manière durable les conflits fonciers qui opposent les différents utilisateurs des ressources naturelles. Les effets combinés de la paupérisation des populations rurales et de l'affaiblissement des institutions de gestion foncière ont instauré dans la région un climat d'instabilité et engendré des conflits croissants qui font l'objet d'une instrumentalisation par les groupes armés non étatiques.

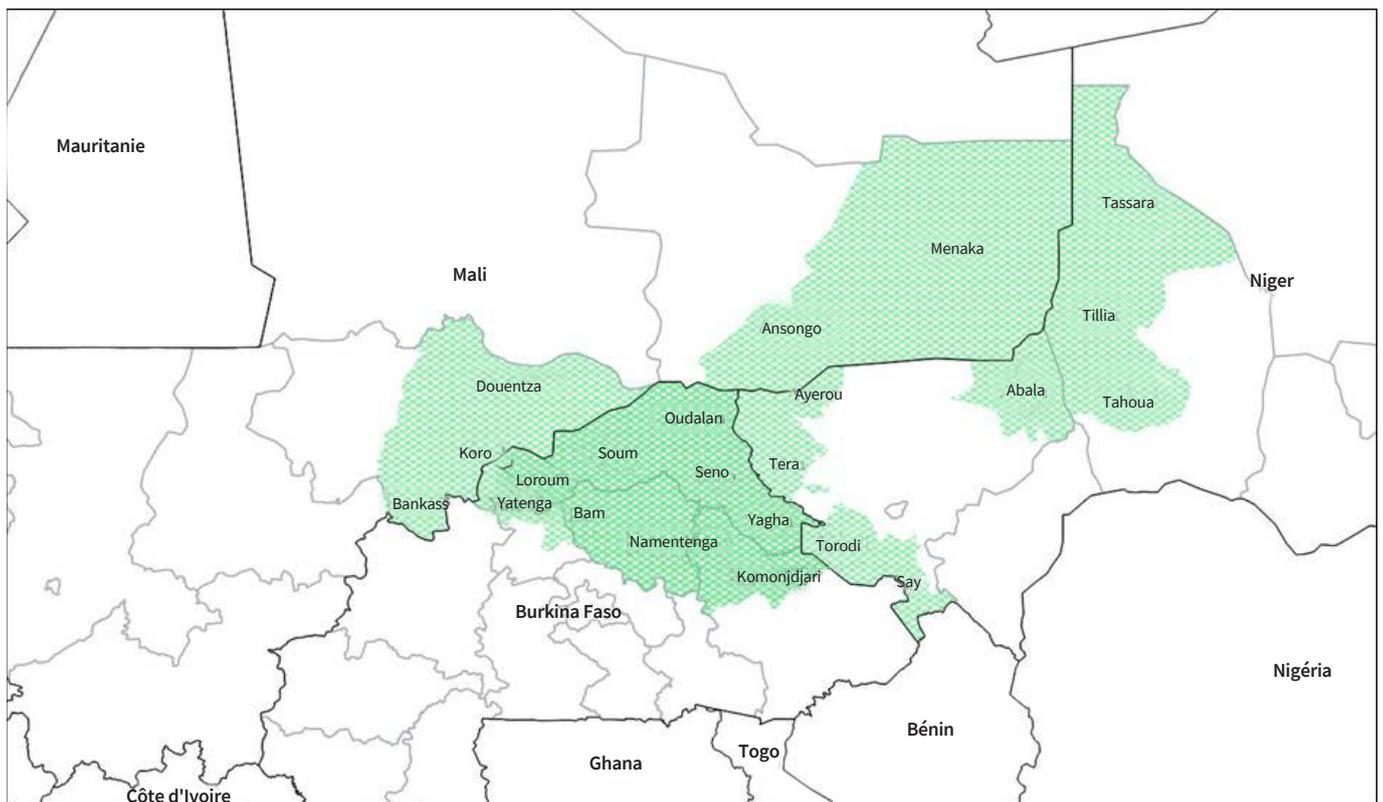
Au-delà du sentiment religieux, l'attrait que ces groupes exercent sur certains segments de la population s'explique en grande partie par leur capacité à modifier les relations politiques et économiques inégalitaires entre les élites locales et les familles qui occupent une position de couches sociales dominées. Ils cherchent à renforcer leur ancrage local, en tirant profit du retrait de l'État pour assurer les services nécessaires au fonctionnement des communautés de base (mise en place d'un système parallèle de sécurité basé sur les groupes d'autodéfense, organisation de la traversée du fleuve et du pâturage des troupeaux dans les bourgoutières, etc.); ce qui contribue à légitimer leur présence, tout en leur permettant d'obtenir le soutien logistique dont ils ont besoin.

Conséquences de la dynamique conflictuelle, réponses apportées et trajectoires probables du conflit

Impacts réels et potentiels des conflits liés aux ressources naturelles et à l'insécurité dans la zone d'intervention du projet

Le projet du GNAFC intitulé «Renforcer la résilience des populations pastorales et agropastorales transfrontalières dans les zones prioritaires du Sahel» est une intervention audacieuse ciblant des zones transfrontalières du Liptako-Gourma qui sont confrontées non seulement à une situation de vulnérabilité au changement climatique, mais aussi à une insécurité chronique et volatile. La démarche du projet s'appuie sur le pari visant à réduire l'écart des conditions de vie entre les populations rurales qui vivent dans les zones caractérisées par un niveau acceptable de sécurité et des potentialités agro-physiques pleinement valorisées et les habitants des zones transfrontalières où les potentialités naturelles sont faiblement exploitées et qui connaissent en outre une situation sécuritaire précaire. Dans ces zones fragiles, la stratégie du projet est centrée sur le renforcement de la résilience des populations face aux conflits et à la violence.

Carte 2. Zones transfrontalières d'intervention du projet²³



Source: FAO, 2018.

Dans la zone d'intervention du projet, le paysage de la fragilité et des conflits s'est considérablement dégradé depuis le démarrage des activités. Ainsi, on constate que:

²³ Cf. en annexe la carte des zones d'intervention dans chacun des trois pays.

- L'implantation des groupes armés non étatiques s'est renforcée au centre du Mali, en particulier dans les zones où l'administration publique et les forces de défense et de sécurité sont quasiment absentes²⁴. L'émergence de groupes armés locaux, en l'occurrence le Front de Libération du Macina (qui est lié au mouvement Ansar Dine) a modifié la gouvernance des ressources naturelles et inversé le rapport des forces entre les élites (en l'occurrence les gestionnaires traditionnels des terres et des pâturages) et les couches sociales déshéritées. La région est devenue l'épicentre de violences qui se manifestent par des assassinats, des affrontements intercommunautaires et des meurtres de masse. Le développement d'une insécurité multiforme qui vise les forces de sécurité et les populations civiles a provoqué l'abandon de nombreuses localités dont les habitants ont trouvé refuge à la périphérie des grandes villes.
- Au Burkina Faso, la menace sécuritaire a gagné du terrain dans plusieurs régions, y compris celles du Nord, du Sahel et de l'Est qui constituent la zone d'intervention du projet. Les données publiées par ACLED (2019) montrent que la récurrence des incidents sécuritaires s'est accélérée, avec la multiplication des attaques terroristes tant en milieu rural que dans la capitale (trois attentats de grande envergure perpétrés à Ouagadougou entre 2016 et 2018). La prégnance de la menace terroriste est aggravée par la diversification des modes opératoires et des cibles des attaques qui sont commises par les groupes armés non étatiques²⁵. L'expansion de la violence terroriste a contraint de nombreuses familles à fuir leurs foyers et le nombre des personnes déplacées a atteint 650 000 avant la fin de l'année 2019, selon les données publiées par le Haut-Commissariat aux Réfugiés.
- Au Niger, les incidents de sécurité se sont intensifiés au cours de l'année 2018, suite à la multiplication des attaques perpétrées par des groupes armés non étatiques et à l'amplification des conflits intercommunautaires dans les régions de Tahoua et Tillabéri qui sont frontalières du Mali et du Burkina Faso. La recrudescence de l'insécurité dans ces zones frontalières se traduit par des enlèvements de populations civiles, des assassinats, des affrontements armés intercommunautaires et la pose d'engins explosifs improvisés.

²⁴ «La psychose subséquente [aux attaques terroristes] a provoqué le repli vers le Sud de l'administration locale, la fermeture des écoles publiques, l'interdiction d'exercer prononcée contre certaines ONG, laissant le champ libre aux groupes djihadistes pour récupérer à leur profit la population et s'engager dans des activités sociales et éducatives. Plusieurs attaques, dont celle de Boni en début septembre 2016, sont destinées à occuper un village ou une ville en vue de mener des activités de prédication avant de se retirer» (Thiam, 2017).

²⁵ L'étude réalisée par Quidelleur (2020) dans la région de l'Est du Burkina Faso insiste sur l'ampleur du phénomène de reconversion des jeunes au métier des armes. «Que ce soit au travers des activités de banditisme, d'engagement dans des groupes d'autodéfense ou dans des groupes djihadistes, on observe une diffusion et une banalisation du métier des armes dans la région. La circulation entre ces différentes formations suit des logiques d'opportunité au gré des réseaux familiaux, des relations amicales ou de l'ouverture de nouveaux circuits commerciaux. Cette porosité montre que l'exercice et la maîtrise de la violence sont d'abord et avant tout une ressource politique dans un contexte social et économique sinistré. En retour, les hommes acquièrent des compétences et un réseau social qui vont participer d'une restructuration de la société, dans une dynamique où la violence devient la principale ressource politique. L'ascension sociale des porteurs d'armes rend tout retour en arrière difficile» (Quidelleur, 2020)

De part et d'autre des frontières, les espaces ciblés par le projet sont dans une situation de fragilité qui est aggravée par plusieurs défis, notamment le changement climatique, la pression démographique, les inégalités et les fractures sociales, le déficit de gouvernance légitime et les trafics illicites. La prévalence de la fragilité, des conflits et de la violence risque d'affecter négativement la production des impacts attendus du projet, en ce qui concerne notamment:

- l'amélioration du statut de sécurité alimentaire des ménages ruraux;
- la résilience des moyens de vie des ménages bénéficiaires des appuis du projet;
- la promotion des bonnes pratiques agropastorales;
- l'augmentation des revenus, grâce aux activités génératrices de revenus;
- l'exercice d'activités économiques autonomes par les femmes et les jeunes;
- la restauration des terres dégradées;
- la reconstitution du cheptel au profit des ménages vulnérables;
- la création d'unités de transformation agropastorales.

L'évaluation à mi-parcours du projet offrira l'opportunité d'examiner attentivement la question de l'impact des conflits et de l'insécurité, en focalisant l'attention sur:

- l'affinement de l'analyse des risques sécuritaires réels et potentiels susceptibles d'entraver l'exécution du projet;
- l'évaluation de l'incidence de ces risques sur la mise en œuvre des activités, ainsi que sur les effets et impacts attendus;
- l'analyse de l'efficacité de la démarche de gestion adaptative des interventions qui est mise en œuvre dans les trois pays d'intervention du projet.

Stratégies d'adaptation développées par les populations locales face à la menace sécuritaire

Depuis plusieurs décennies, les populations sahéniennes font preuve d'une grande ingéniosité dans la mise en œuvre de stratégies visant à adapter non seulement leurs modes de vie et leurs systèmes de production, mais aussi les formes de gouvernance foncière à l'évolution des conditions bioclimatiques.

En ce qui concerne les pratiques agricoles par exemple, plusieurs stratégies d'adaptation ont été mises en œuvre au niveau local. Cela s'est traduit par le renforcement de la capacité technique des exploitations familiales à réaliser des investissements en matière de gestion durable des terres (cordons pierreux, banquettes, tranchées, plantations des berges, seuils et gabionnage, etc.). La collaboration inter-exploitations a constitué un levier important de formation pratique sur le tas; ce qui a contribué à l'émergence d'une masse critique de compétences dans le domaine de la promotion d'une approche intégrée de gestion durable des terres. Dans de nombreux pays sahéniens, ces initiatives paysannes ont été renforcées

grâce au soutien des services techniques déconcentrés qui ont contribué à la réussite des actions menées sur le terrain, à travers la mise en place d'un dispositif d'encadrement et d'appui-conseil.

Face aux défis liés au changement climatique, la mobilité du bétail constitue une stratégie très importante de production animale dans les systèmes d'élevage pastoral et agropastoral sahéliens. Le recours à la mobilité sous ses différentes formes (saisonnaire, exceptionnelle, permanente, etc.) est indispensable compte tenu de la faiblesse et de la forte variabilité spatio-temporelle des précipitations. Cette pratique permet à l'élevage pastoral de tirer profit des différents écosystèmes existants, de s'adapter aux mutations environnementales et de parvenir à ajuster les besoins alimentaires des animaux à la disponibilité fourragère²⁶.

Il convient de mentionner que la mobilité du bétail ne concerne pas uniquement le cheptel appartenant aux populations vivant dans la frange sahélienne de l'Afrique de l'Ouest. Les troupeaux qui se trouvent dans la zone soudanienne (Sud des pays sahéliens et Nord des pays côtiers) partent également en transhumance. Comme le souligne Thébaud (2015), la mobilité reste une nécessité vitale pour la majorité des agropasteurs qui doivent se prémunir contre les aléas inhérents aux écosystèmes dans lesquels ils vivent. Ainsi, la mobilité est régulièrement pratiquée dans les systèmes agricoles sédentaires, comme ceux que l'on trouve dans la zone cotonnière au Mali où, en fonction de la taille du troupeau bovin, les producteurs conduisent les animaux en transhumance sur des distances plus ou moins longues. De la même manière, les animaux des agropasteurs du Sud-Est du Burkina Faso qui sont de grands producteurs de céréales partent en transhumance chaque année au Bénin.

L'ampleur et l'orientation des flux de déplacements du bétail ont connu des évolutions importantes depuis le début des années 1990. En effet, plusieurs groupes de pasteurs nigériens sont passés d'une mobilité circonscrite dans la zone sahélienne à des déplacements en direction de la zone soudanienne, afin de s'adapter aux contraintes découlant des sécheresses et de l'insécurité grandissante. Suite à la modification des itinéraires et des destinations des troupeaux transhumants, les familles d'éleveurs concernées ont cherché à s'intégrer au sein de nouveaux réseaux sociaux, en vue de bénéficier dans les zones de repli d'alliances susceptibles de garantir l'accès à l'eau, au pâturage, au marché et à la sécurité²⁷.

Certaines évolutions affectant la mobilité transfrontalière du bétail se traduisent par des déplacements des animaux des zones agricoles soudanienne vers les zones pastorales sahéliennes pendant la

²⁶ Dans les écosystèmes des zones arides et semi-arides, la mobilité du bétail est l'atout majeur qui permet à l'élevage pastoral de valoriser, de façon optimale, de vastes zones de parcours où l'agriculture est particulièrement aléatoire, en transformant à travers les animaux, la biomasse naturelle en produits utilisables par l'homme (lait, viande et peaux).

²⁷ En règle générale, les familles d'éleveurs se déplacent en groupes sous la responsabilité d'un leader chargé de négocier les accords sociaux avec l'appui d'éclaireurs qui effectuent les prospections nécessaires (disponibilité de l'eau et du pâturage, conditions sécuritaires, etc.).

saison des pluies²⁸. Les facteurs explicatifs de ces évolutions renvoient principalement aux modifications du contexte agricole, aux mauvaises conditions sanitaires pour le bétail en saison des pluies et à la faible qualité du pâturage dans la zone soudanienne. Dans le même temps, on constate que plusieurs groupes de transhumants sahéliens cherchent à s'implanter durablement dans les pays côtiers. Ces éleveurs effectuent des déplacements de faible amplitude autour de leurs points d'ancrage. Cette tendance à une fixation durable des transhumants transfrontaliers sahéliens accentue la compétition pour l'accès aux ressources pastorales dans les zones soudanienne et suscite de nombreuses tensions.

Sur un autre plan, il est important de noter que les épisodes de sécheresse ont conféré à l'agropastoralisme une fonction cruciale de levier d'adaptation aux risques climatiques. Ainsi, des communautés pastorales pratiquent l'agriculture, dans le souci de limiter les achats de céréales pendant la période de soudure, mais surtout de se relever plus rapidement à la suite d'une crise, grâce à la réduction du temps de reconstitution de leurs cheptels qui est évalué actuellement à 21 ans (après une grave sécheresse ayant entraîné 50 pour cent de mortalité dans le troupeau), selon les résultats d'une étude réalisée dans la zone du Ferlo sénégalais (Thibault, 2011). Au niveau des exploitations agricoles, l'acquisition de bétail permet de sécuriser l'économie familiale dans les mauvaises années et de disposer d'un capital facilement mobilisable pour les dépenses imprévues ou pour réaliser de nouveaux projets en matière de diversification des activités²⁹. En fonction des itinéraires techniques adoptés, l'agropastoralisme s'appuie sur diverses combinaisons possibles entre les productions animales et agricoles, avec le souci constant de rechercher un équilibre entre deux activités complémentaires, mais exigeantes en main-d'œuvre et nécessitant d'accéder à la fois à des terres agricoles et à des ressources en pâturages.

«La convergence des communautés rurales [sahéliennes] vers l'agropastoralisme a des implications importantes. D'une part, il n'existe que très peu de pasteurs, ou à l'inverse, d'agriculteurs "purs" qui ne vivraient que d'un seul type de production. L'opposition "agriculteurs-éleveurs" relève donc d'une vision réductrice d'une réalité plus complexe. D'autre part, l'élevage n'est plus le seul fait du Nord dit "pastoral", mais aussi des zones méridionales, dont certaines sont devenues de grandes régions d'élevage. Au Mali, par exemple, les plus grandes régions [d'élevage] sont dorénavant situées dans le Centre et le Sud du pays, notamment en zone cotonnière». (Thébaud, 2015).

En ce qui concerne la crise sécuritaire récurrente qui prévaut au Sahel, de nombreux témoignages recueillis par le Réseau Billital Maroobé

²⁸ Les enclaves pastorales en zone sahélo-soudanienne sont complètement dégradées à cause du piétinement ou envahies par des espèces invasives, en raison de la présence de bétail en saison des pluies. Ces enclaves ne servent plus de réserve fourragère de saison sèche, mais uniquement d'aire de stationnement permettant d'éloigner les animaux des champs.

²⁹ Par ailleurs, le troupeau permet de recycler les résidus de culture (pailles de céréales et tiges de cotonniers), afin de produire la fumure organique qui contribue à l'entretien de la fertilité des terres de culture.

révèlent que les éleveurs, en l'occurrence les communautés pastorales sont les premières victimes de la criminalité endémique et de la violence armée. Dans un contexte de fragilité et de vulnérabilité croissantes de ces populations, plusieurs facteurs peuvent influencer les stratégies qu'elles développent face à la menace sécuritaire (refus d'adhérer au discours et pratiques des groupes armés non étatiques, engagement volontaire au sein de ces groupes, recrutement forcé, etc.). Pour l'essentiel ces facteurs sont les suivants:

- L'expérience ou la perception d'abus et d'exactions commis par les groupes armés non étatiques ou par l'administration publique à travers ses différentes structures (autorités administratives, justice, forces de défense et de sécurité, etc.).
- L'appréciation portée sur la réponse à la demande de protection formulée par les populations.
- Le développement de relations de confiance ou de défiance entre les populations, l'État ou les groupes armés non étatiques.

Analysant les facteurs qui façonnent la résilience ou la vulnérabilité de la jeunesse rurale sahéenne, l'étude réalisée par Alert International (2018) met en exergue la complexité de la problématique. «L'appât du gain est souvent cité comme l'une des stratégies des groupes extrémistes violents pour rallier à leur cause, ne serait-ce que de façon opportuniste, une jeunesse déshéritée et révoltée. Cependant, un lien de causalité entre mobiles économiques et vulnérabilité à l'extrémisme violent est loin d'être clairement établi. Les résultats de l'étude montrent que dans certains cas, les mobiles économiques peuvent être un facteur contribuant à la vulnérabilité de la jeunesse à l'extrémisme violent, sans être pour autant déterminant. Des analyses nuancées s'imposent face aux divergences observées dans les trois régions d'investigation (Mopti [Mali], Sahel [Burkina Faso] et Tillabéri [Niger])».

Configuration des dispositifs de réponse mis en place par les pouvoirs publics dans le cadre de la dynamique de coopération régionale et internationale

Depuis plus d'une décennie, le Sahel est perçu comme une zone fragile où les enjeux de développement, de stabilité et de sécurité sont étroitement imbriqués. Les stratégies de réponse à la crise sécuritaire qui sont mises en œuvre dans les différents pays sahéens comportent différentes dimensions dont l'importance est variable (dimensions militaires, politiques, institutionnelles, économiques et sociales). Elles s'appuient sur le postulat de base selon lequel le développement économique et la paix ne sauraient être possibles, sans une réelle implication des pouvoirs publics. Compte tenu de cette prise de conscience de l'importance de la dimension institutionnelle du développement et de la prévention/gestion des conflits, les stratégies adoptées et les appuis y afférents sont focalisés sur le retour des administrations publiques dans les zones rurales confrontées à la menace sécuritaire. Ce retour doit permettre aux États de:

- Remplir leurs fonctions régaliennes de base dans les domaines de la défense (armée), de la sécurité (police et gendarmerie), de la justice, de l'administration du territoire, du pilotage des politiques publiques, de la mise en place d'un cadre législatif et réglementaire, etc.
- Fournir les services publics de base qui sont attendus des populations, en veillant à garantir la régularité, la quantité et la qualité requises.
- Faciliter l'établissement de relations constructives et démocratiques entre les autorités publiques et les différentes composantes de la société, afin de favoriser une prise de décision concertée (implication des citoyens, du secteur privé, des syndicats, des organisations de la société civile, etc.).

Il apparaît clairement que le retour de l'État ne doit pas se limiter à la mise en œuvre d'une approche exclusivement sécuritaire. Bien que cette stratégie de déploiement des moyens sécuritaires soit indispensable, elle ne saurait constituer la seule réponse à l'insécurité, au risque de nourrir des tensions entre les populations locales et le pouvoir central. C'est pourquoi, les pouvoirs publics et leurs partenaires extérieurs accordent une grande attention à l'accompagnement de la réponse sécuritaire par des actions de développement économique et social au bénéfice des populations. Pareilles actions permettent de fournir la preuve que le retour de la puissance publique se traduit par l'amélioration des conditions d'existence des populations auxquelles cela offre des opportunités de revenus et d'activités autres que celles liées aux trafics illicites. L'un des défis majeurs réside dans la nécessité de récuser les réponses classiques qui ne prennent pas suffisamment en compte plusieurs préoccupations importantes (accès aux zones en proie à l'insécurité, capacités à mettre en place pour mener les interventions, ressources à mobiliser, etc.).

Les leçons tirées de l'expérience des nombreux pays sahéliens montrent que si l'on veut mettre en œuvre des modalités appropriées d'accompagnement de la réponse sécuritaire et intensifier le travail de prévention du conflit dans ses dimensions sociales et économiques, il est indispensable de relever plusieurs défis importants, notamment:

- **Renforcer la cohésion sociale:** dans des zones qui tentent de sortir des turbulences, la consolidation des liens sociaux constitue un impératif majeur au niveau de communautés qui ont connu des confrontations douloureuses et dont les plaies vont demander du temps pour se cicatriser durablement. Dans de tels contextes, il apparaît essentiel d'intervenir de manière progressive et graduée en combinant les actions à court, moyen et long termes. Les décideurs politiques sahéliens devraient développer un dialogue courageux, patient et inclusif avec les acteurs non gouvernementaux, afin de renforcer la cohésion sociale et de promouvoir la paix et la stabilité.
- **Maintenir un équilibre entre les actions à effet rapide et les actions efficaces dans la longue durée:** les actions structurantes de développement intercommunautaire local, aussi nécessaires soient-elles, n'ont que peu d'effets sur les conditions d'existence des populations à très court terme. Pour faire reculer la violence il faut

que les populations retrouvent un espoir de progrès et reprennent confiance dans le rôle de l'État. C'est pourquoi, à court terme, il est indispensable d'accompagner les initiatives de dialogue et de construction de lien social, par des appuis immédiats et multiformes aptes à rendre concrètes les «dividendes de la paix».

- **Réinvestir dans les secteurs clés du développement (éducation, agriculture, élevage, hydraulique):** les communautés sahéliennes doivent relever le défi important qui découle du déficit de ressources humaines capables de résoudre les problèmes complexes liés à la mise en œuvre des actions de développement dans le contexte d'une insécurité volatile. Dans le même temps, il est indispensable de favoriser le développement de l'agriculture familiale, à travers notamment l'intensification agroécologique, la mise en place de dispositifs appropriés de financement aptes à favoriser l'installation des jeunes, l'établissement d'un mécanisme de lissage de la variabilité des prix des produits agricoles, etc.

Principaux traits communs aux scénarios de conflits dans les trois pays de la région du Liptako-Gourma

L'évolution du conflit d'hier à aujourd'hui, les trajectoires contrastées des trois pays d'intervention du projet

La crise sécuritaire qui affecte actuellement le Sahel a connu des évolutions différentes selon les pays. Au Mali, le conflit armé qui a éclaté dans les régions du Nord en 2012 s'inscrit dans la continuité des mouvements autonomistes et indépendantistes touaregs qui ont fait irruption sur la scène depuis l'époque coloniale³⁰. Pour l'essentiel, ces rébellions épisodiques ont été sous-tendues par deux revendications majeures qui portent sur l'affirmation identitaire et la volonté de représentation politique de la communauté touarègue³¹. Au cours des décennies écoulées, les solutions préconisées par les pouvoirs publics pour gérer les rébellions n'ont pas permis de promouvoir la paix et la sécurité dans la zone Nord du pays. Cette situation a créé un climat de

³⁰ André Marty fait observer (communication orale) que le projet colonial de création de l'Organisation Commune des Régions Sahariennes n'a pas connu le succès attendu parmi les chefferies en place. La pétition du «cadi» de Tombouctou (un arabe lettré) a bien réuni plus de 300 signatures de notables liés plus ou moins au Parti Progressiste Soudanais et qui se sentaient menacés par la politique de suppression des chefferies prônée par l'Union Soudanaise-Rassemblement Démocratique Africain (USRDA): les plus nombreux étaient Songhay, suivaient les Arabes et les moins nombreux étaient les Touaregs assez peu politisés à l'époque (aucune signature obtenue à Kidal et Ménaka). Mais il y a eu un malaise très vite après l'indépendance.

³¹ «Il est manifeste que, depuis l'indépendance, les Touaregs du Mali sont passés d'une opposition au pouvoir central, qui leur refusait toute forme d'autonomie, à des révoltes liées à leur situation économique difficile du fait des sécheresses pour arriver, pour certains d'entre eux, à une volonté d'indépendance par sécession. Ce constat s'explique peut-être par le fait que la question touarègue n'est jamais apparue comme prioritaire pour les différents gouvernements qui se sont succédé dans ce pays, qui est lui-même confronté depuis peu à un manque de stabilité politique» (Sierpinski, 2013).

méfiance réciproque. L'État était présent, mais pas la nation qui restait à construire entre toutes les composantes, notamment les Touaregs et leurs voisins sédentaires et urbains installés dans la partie Sud du pays.

La consolidation du régime de Mouammar Kadhafi et sa chute ont contribué à réactiver le conflit malien en renforçant les moyens d'actions des groupes armés. En 2012, des rebelles lourdement armés souvent, à partir de la Lybie et appartenant à plusieurs mouvements (Ansar Dine, Al Qaida au Maghreb Islamique et Mouvement pour l'Unité de l'Islam en Afrique de l'Ouest) ont conquis les trois régions du Nord du Mali (Gao, Tombouctou et Kidal). Par la suite, la souveraineté de l'État a été rétablie sur cette partie septentrionale du pays, grâce à l'intervention militaire conduite avec l'appui de la communauté internationale. Mais la portée de cet acquis reste limitée puisque les actes de violence persistent, face au blocage du processus de paix entre le Gouvernement malien et les groupes rebelles. De plus, l'insécurité a gagné du terrain dans la zone du Delta intérieur du fleuve Niger (en l'occurrence la région de Mopti) qui est devenue le principal théâtre d'opérations de plusieurs groupes extrémistes violents (Jama'at Nusrat al-Islam Wal-Muslimeen, Front de Libération du Macina, etc.).

Au Burkina Faso, la crise sécuritaire est plus récente, puisque le pays a été épargné par les attaques terroristes jusqu'en 2015. Cette situation pourrait s'expliquer par le fait que: (i) la diplomatie burkinabé a joué le rôle de médiateur entre les groupes armés et le gouvernement malien; ce qui a conduit à la signature de l'accord préliminaire de Ouagadougou en juin 2013; (ii) les autorités ont maintenu des contacts étroits, dans la cadre du processus de médiation, avec plusieurs responsables des groupes armés qui effectuaient des séjours fréquents à Ouagadougou; et (iii) le gouvernement a accepté d'accueillir, en 2012, sur son territoire des milliers de réfugiés à cause des combats dans le Nord Mali (*International Crisis Group*, 2017).

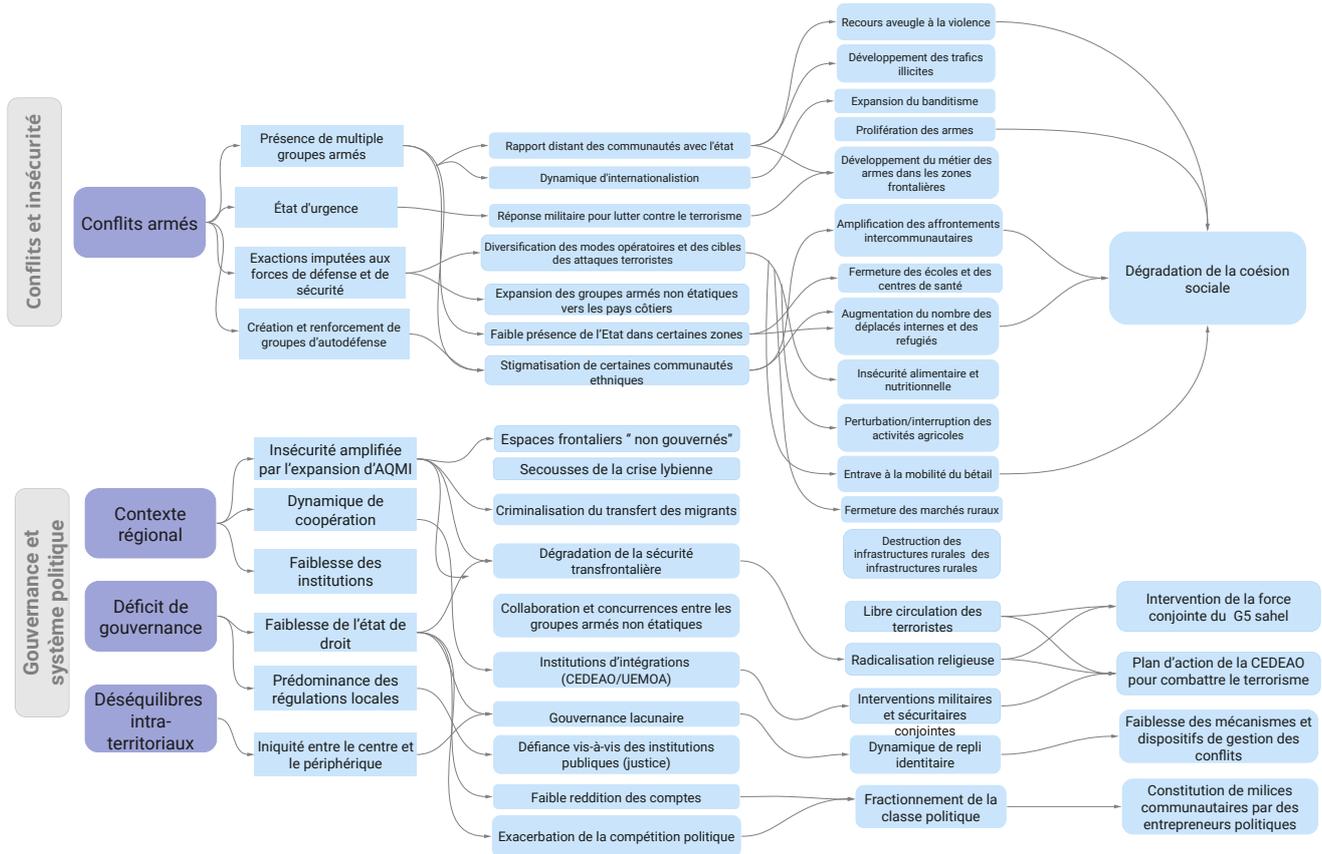
À partir du début de l'année 2016, le Burkina Faso s'est trouvé confronté à la montée de l'insécurité, suite à des attaques perpétrées dans différentes provinces de la région du Sahel. Les incidents sécuritaires se sont multipliés tout au long de l'année 2016 et en début 2017, entraînant de fortes turbulences dans la majeure partie de la zone Nord du pays (*International Crisis Group*, 2017). Dans le courant du premier trimestre de 2017, les forces armées régulières ont repris le contrôle de la situation, mais la menace sécuritaire n'est pas totalement éradiquée. Les données publiées par ACLED (2019) montrent que la multiplication des attaques meurtrières a engendré une augmentation vertigineuse des décès liés aux incidents sécuritaires entre novembre 2018 et mars 2019, comparativement à la même période précédente (7 028 pour cent). Depuis le début de l'année 2018, la récurrence des incidents sécuritaires a augmenté de plus de 200 pour cent par rapport à la même période en 2017/18. «*La plupart des attaques ont été menées contre des représentants de l'État (policiers, militaires, agents forestiers, etc.) ou de symboles de l'État (préfectures, écoles, campements de chasses, postes de police)*» (Promediation, 2018).

Le conflit armé qui sévit actuellement dans plusieurs zones rurales du Niger ne constitue pas un fait nouveau dans ce pays. Les rébellions, devenues un phénomène récurrent depuis l'époque coloniale, se sont amplifiées à partir des années 90, principalement dans la partie septentrionale et orientale du Niger. En plus d'une frange de la communauté touarègue de la région d'Agadez, des membres d'autres groupes ethniques ont pris les armes pour s'opposer au pouvoir central, en créant parfois des également groupes d'autodéfense sur une base communautaire. Il s'agit principalement des Toubous du Manga (région de Diffa) et du département de Bilma (région d'Agadez), mais aussi des Peuls et des Arabes. Ces rébellions ont été essentiellement sous-tendues par des revendications politiques, identitaires et culturelles, comme la promotion du fédéralisme régional dans la partie Nord du pays, ainsi que la prise en compte de la langue tamasheq et de l'écriture tifinagh dans les programmes nationaux d'enseignement. Par-delà les logiques politiques et identitaires qui structurent la plateforme revendicative des mouvements de rébellion, le conflit a d'autres causes structurelles qui portent sur la faiblesse des opportunités économiques et le poids des inégalités sociales.

Face au conflit, les solutions mises en œuvre par les pouvoirs publics afin de ramener la paix et la stabilité se sont appuyées sur quatre grands leviers complémentaires, à savoir: (i) la négociation des accords de paix avec les différents groupes armés, en vue d'aboutir au désarmement et à la réinsertion professionnelle des ex-rebelles (intégration dans les forces de défense et de sécurité, ainsi que dans l'administration générale); (ii) la mise en œuvre d'une politique de décentralisation destinée à conférer une certaine autonomie aux régions, tout en permettant au pouvoir central d'exercer son autorité sur l'ensemble du territoire national; (iii) la création de la Haute autorité à la consolidation de la paix (HACP) qui est chargée de détecter de manière précoce les tensions, afin d'y apporter des solutions permettant d'éviter l'escalade du conflit; et (iv) le lancement de programmes de développement socio-économique dans les zones affectées par le conflit, avec le soutien des partenaires de coopération.

À la faveur des efforts qui ont été entrepris par les autorités politiques, le pays a connu une période de stabilité relative pendant une décennie. Toutefois, cet acquis a été remis en cause par l'éclatement d'une deuxième rébellion en 2007 et la détérioration de la situation sécuritaire dans deux bassins de conflits à partir de 2014 (partie Nord de la région de Tillabéri qui est frontalière du Mali et Zone de Diffa qui est frontalière avec le Nigéria et le Tchad).

Figure 7. Causalité



Source: FAO, 2021; Résultats de l'analyse des conflits liés aux ressources naturelles dans les trois pays du Liptako-Gourma

L'identification des différentes dimensions du conflit et des facteurs qui influent sur sa trajectoire

La multiplicité des dimensions et des racines du conflit constitue un trait commun aux trois pays. Au Mali, les travaux de recherche consacrés au conflit ont mis l'accent sur le fait que la crise politico-militaire n'est plus circonscrite aux seules régions du Nord dans la mesure où la déstabilisation du Centre du pays a atteint depuis plusieurs années un niveau inquiétant. Ces investigations insistent sur la nécessité d'appréhender les différentes dimensions des conflits et de comprendre les logiques qui les sous-tendent pour y répondre de façon pertinente. À cet effet, les points d'attention mentionnés portent sur :

- Les spécificités des régions septentrionales dont les revendications doivent être analysées en prenant en considération plusieurs paramètres, notamment: (i) le rôle de l'État (en l'occurrence sa capacité à satisfaire les besoins des populations en termes de justice sociale, de promotion économique, d'équité politique, etc.) et la légitimité du type de domination qu'il exerce; et (ii) les jeux d'acteurs que les différentes tribus touarègues développent dans la gestion du pouvoir et dans le contrôle des territoires.

- La dynamique d'internationalisation du conflit qui résulte de l'implantation dans les grandes villes du Nord de groupes armés terroristes affiliés à la mouvance djihadiste internationale (avec une capacité d'action renforcée par le fait qu'ils disposent de bases arrières dans le désert du Sahara).
- La multiplicité des racines de la crise dans le Centre du Mali où des études récentes (Tobie, 2017; Ba, 2018; Benjaminsen et Ba, 2019)³² ont mis l'accent sur trois facteurs principaux, à savoir: (i) les dimensions socio-économiques, en lien avec l'amplification des conflits découlant de la contestation des modes de gestion des terres et de la légitimité d'accords sociaux historiques; (ii) la défiance par rapport à l'État de populations qui se sentent exclues de l'accès au pouvoir et aux opportunités de promotion économique et professionnelle; et (iii) la consolidation de l'ancrage local de certains groupes armés.

Au Burkina Faso, les études récentes consacrées à la crise sécuritaire (Loada et Romaniuk, 2014; *International Crisis Group*, 2017; *International Alert*, 2018; Promediation, 2018) ont mis en exergue le fait que l'insécurité qui prévaut actuellement résulte de l'extension du conflit au Mali, mais s'enracine également dans une dynamique sociale endogène. L'analyse des dimensions locales de la crise a mis l'accent sur trois facteurs principaux:

- L'acuité des défis économiques et sociaux résultant de la faiblesse des opportunités d'emplois et de revenus contribue à fragiliser davantage la société burkinabé. Cet état de vulnérabilité accrue des groupes et des individus crée les conditions structurelles pouvant entraîner les acteurs sur le chemin de la violence et des conflits (implication des jeunes dans les activités illicites ou engagement de ces couches dans les groupes armés, moyennant des avantages matériels).
- Le rapport distant que les populations des régions du Nord, du Sahel et de l'Est entretiennent avec l'État, à cause du niveau élevé de pauvreté de ces zones dont les populations éprouvent le sentiment d'être abandonnées par le pouvoir central. Dans le cas spécifique du Sahel burkinabé, «c'est l'existence de richesses agricoles, pastorales et minières qui, par son contraste avec le sous-développement, crée de la frustration» (*International Crisis Group*, 2017).

³² Ces auteurs adoptent une approche d'écologie politique matérialiste pour expliquer la dynamique des conflits dans la région de Mopti et de la manière dont les lignes de conflits sont affectées par l'expansion des groupes armés non étatiques.

- Les fractures sociales provoquées par la contestation d'un ordre social qui est perçu comme inégalitaire et figé³³. L'exemple emblématique de cet ordre social est la puissance des élites locales qui sont constituées par: (i) les chefferies coutumières qui jouent un rôle central dans la régulation sociale et la gestion des terres; (ii) les familles maraboutiques qui sont les seules détentrices de l'autorité religieuse dans la province du Soum; et (iii) et les descendants des familles prééminentes Peul qui exercent une autorité hiérarchique sur les descendants d'esclaves («*Rimaibé*»).

Les travaux de recherche consacrés à l'analyse des conflits au Niger insistent sur le fait que le pays est confronté à de multiples facteurs de division qui peuvent entraver ses efforts de développement économique et de cohésion sociale. Dans le cadre de la coopération entre le gouvernement et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), une analyse des facteurs de risques a été réalisée en 2007 et actualisée en 2014, en tenant compte des nouveaux enjeux liés à l'expansion de la menace sécuritaire (PNUD, 2014).

Cette étude consacrée à la dynamique conflictuelle a fait ressortir plusieurs grandes lignes de conflit souvent interconnectées qui sont associées à deux paramètres importants:

- La faible qualité de la gouvernance (promotion insuffisante de la pratique de reddition des comptes, déficit en matière de justice et d'équité).
- La fragmentation sociale (marginalisation des jeunes et des femmes, survivances des pratiques esclavagistes et ségrégationnistes) et la dynamique de conflictualité intercommunautaire.

Pour analyser les trajectoires les plus probables que pourrait suivre la crise sécuritaire dans les trois pays, il convient de prendre en considération la dynamique actuelle du conflit, ainsi que d'autres paramètres importants, notamment:

- La fragilité structurelle de l'État qui se traduit par un déficit de gouvernance économique et sociale; ce qui suscite des frustrations.
- L'immensité du territoire en ce qui concerne le Mali et le Niger et l'affaiblissement de la présence et de l'autorité de l'État dans certaines zones.
- La fragmentation sociale résultant du sentiment d'exclusion et de marginalisation éprouvé par certaines couches et catégories sociales, en l'occurrence les jeunes et les cadets sociaux. Ces groupes d'acteurs

³³ Dans le discours des prédicateurs, «*la contestation de l'ordre établi entraîne la remise en cause de pratiques traditionnelles qui (...) ne sont pas prescrites par l'islam, telles que le don d'argent aux marabouts lors de cérémonies, la dot ou l'organisation de fêtes coûteuses pour célébrer mariages et baptêmes*» (International Crisis Group, 2017).

sont les principales victimes des pesanteurs socio-culturelles qui découlent de certaines traditions perçues comme archaïques et contraignantes.

- La capacité des pouvoirs publics à apporter, en lien avec les partenaires internationaux, des réponses politiques, économiques et sociales non seulement pertinentes et globales, mais aussi cohérentes et coordonnées.
- L'impact des divers trafics illicites qui prolifèrent à la faveur de la porosité des frontières.
- Les finalités poursuivies et les stratégies développées par les groupes armés non étatiques, y compris dans le cadre des alliances nouées à l'échelle régionale et internationale.
- En plus de l'expansion de l'insécurité dans l'ensemble du Liptako-Gourma, il convient d'insister sur les menaces actuelles qui pèsent sur les pays du Golfe de Guinée. *«L'influence [des groupes armés non étatiques] au Burkina Faso inquiète de plus en plus les États côtiers d'Afrique de l'Ouest. Si quasiment aucune attaque n'a eu lieu dans ces pays, leurs dirigeants craignent que les militants utilisent le Burkina Faso comme une rampe de lancement pour des opérations plus au Sud (...). Ce pays occupe en effet une position centrale, reliant le Sahel aux pays côtiers et partageant des frontières avec quatre d'entre eux: le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Togo. Le Burkina Faso entretient aussi des relations historiques, humaines, économiques et politiques particulières avec ses voisins méridionaux. Tout ceci en fait une porte ouverte sur le Golfe de Guinée. Désormais implantés au Burkina Faso, les groupes djihadistes occupent une position idéale pour se projeter vers le Sud» (International Crisis Group, 2019).*

Planification multi-scénarios intégrant des variantes dans chaque scénario

L'exercice d'identification des scénarios de conflits répond au souci d'anticiper l'évolution de la fréquence et de l'intensité des incidents sécuritaires, non seulement dans les régions où les activités du projet sont concentrées, mais aussi dans les autres régions du pays. Dans ce cadre, l'accent est mis sur: (i) l'identification de tous les scénarios probables de conflits; (ii) l'analyse de leurs dimensions spatiales et temporelles; et (iii) l'évaluation de leurs incidences potentielles sur la sécurité physique et les conditions de vie des populations.

L'encadré 4 présente les résultats de la planification au Mali à partir de différents scénarios.

Encadré 4. Scénarios de conflits au Mali

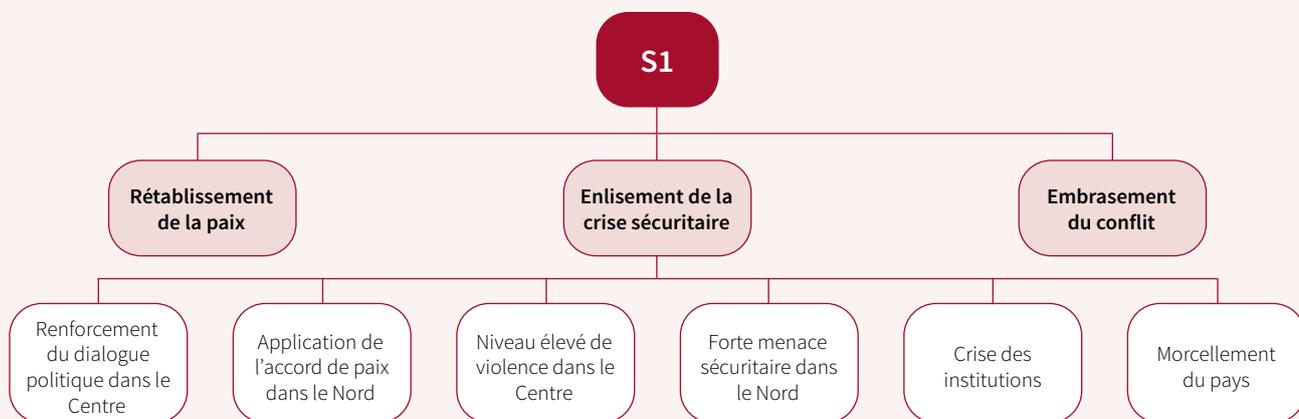
La crise sécuritaire pourrait probablement évoluer suivant trois directions différentes, à savoir:

Le rétablissement progressif de la paix, de la sécurité et de la cohésion sociale qui pourrait se traduire par:

(i) le renforcement du dialogue politique avec les acteurs clefs du Centre du pays en concomitance avec la conclusion des accords de paix intercommunautaires et la mise à l'échelle réussie du Programme de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion des anciens combattants (première variante pouvant servir de référence pour la poursuite des négociations avec les groupes armés des régions du Nord); ou (ii) l'instauration des conditions du retour à une paix durable dans les régions du Nord, grâce à l'application de l'Accord d'Alger d'une manière inclusive (deuxième variante pouvant servir de locomotive à la consolidation de la paix sur l'ensemble du territoire).

L'enlisement de la crise sécuritaire qui pourrait se traduire par: (i) le maintien de la violence terroriste à un niveau élevé dans le Centre du pays, alors que les régions du Nord connaissent une insécurité de basse intensité, bien qu'elles soient placées sous le contrôle des groupes rebelles (première variante); ou (ii) la persistance d'une forte menace sécuritaire dans les régions du Nord où les groupes rebelles imposent leur loi, alors que la violence régresse dans la zone du Delta intérieur, à la faveur de la dynamique actuelle des rencontres intercommunautaires qui favorise la reconstruction des institutions, de l'économie et de la vie sociale (deuxième variante).

L'embrassement du conflit qui pourrait se traduire par: (i) le morcellement du pays, avec un retrait total de l'État des régions du Nord et de celle du Centre (première variante); ou (ii) l'éclatement d'une crise des institutions politiques résultant des effets combinés des attaques terroristes et de la révolte citoyenne contre la dégradation de la situation socio-économique (deuxième variante).



L'encadré 5 présente les éléments saillants des scénarios de conflits au Burkina Faso.

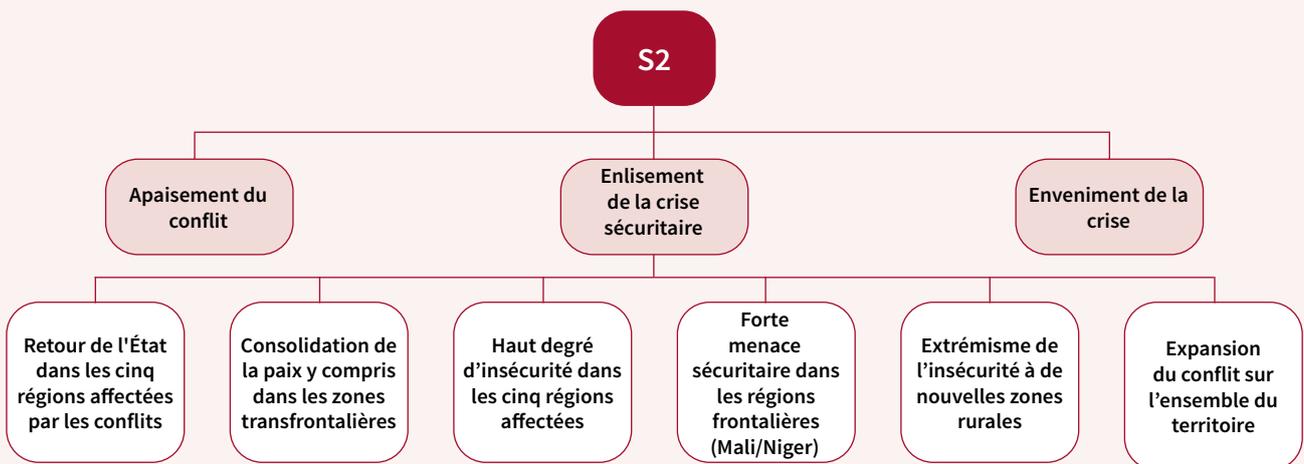
Encadré 5. Scénarios de conflits au Burkina Faso

L'évolution de la crise sécuritaire pourrait probablement suivre trois directions différentes, à savoir:

L'apaisement progressif du conflit qui pourrait se traduire par: (i) la restauration de l'autorité de l'État et le retour de ses services dans les régions où des instruments de réponse sont mis en place par les pouvoirs publics avec le soutien des partenaires de coopération, en l'occurrence les cinq régions identifiées dans le cadre du PUS élargi³⁴ (première variante); ou (ii) la consolidation de la paix sur l'ensemble du territoire national et la sécurisation des zones transfrontalières, avec pour conséquence la régression des trafics illicites (deuxième variante).

L'enlèvement de la crise sécuritaire qui pourrait se traduire par: (i) la persistance d'un haut degré d'insécurité dans les cinq régions les plus durement affectées actuellement (première variante); ou (ii) le maintien d'une forte menace sécuritaire dans les régions frontalières avec le Mali et le Niger (deuxième variante).

L'enveniment de la crise qui pourrait se traduire par: (i) l'extension de l'insécurité à de nouvelles zones rurales situées dans les autres régions du pays (première variante); ou (ii) l'expansion de la menace sécuritaire sur l'ensemble du territoire national aggravée par le débordement de l'insécurité à partir de la région de l'Est vers les pays du Golfe de Guinée limitrophes, en l'occurrence le Bénin et le Togo (deuxième variante).



³⁴ Ces régions sont les suivantes: Sahel, Nord, Centre-Nord, Boucle du Mouhoun et Est.

L'encadré 6 présente les scénarios de conflits au Niger.

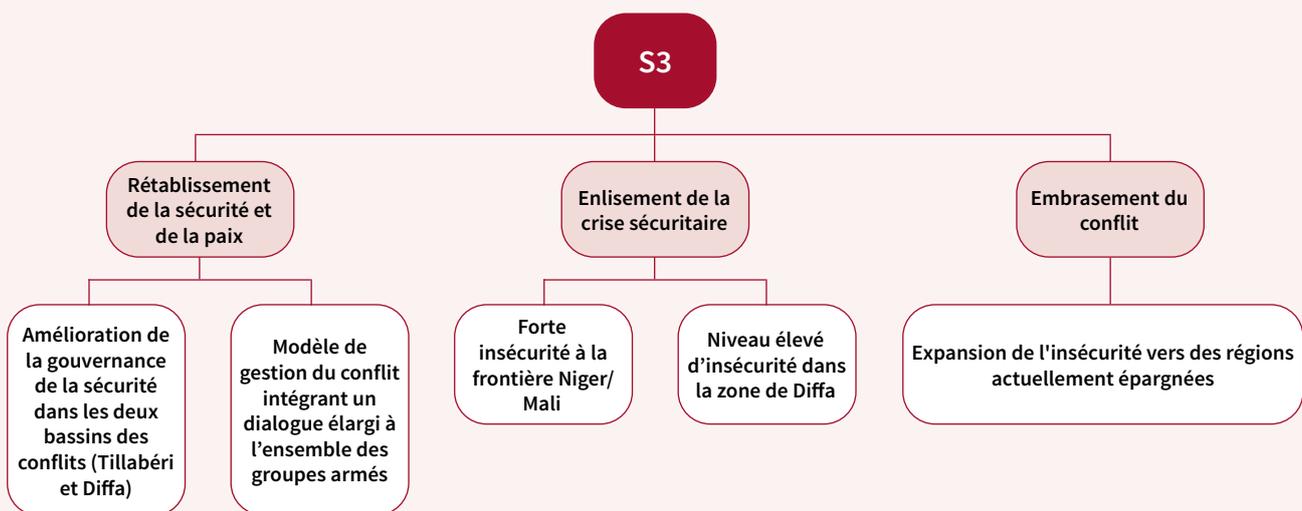
Encadré 6. Scénarios de conflits au Niger

La crise sécuritaire pourrait probablement évoluer dans trois directions différentes, à savoir:

Le rétablissement progressif de la sécurité et de la stabilité qui pourrait se traduire par: (i) l'instauration des conditions garantissant l'amélioration de la gouvernance de la sécurité dans la zone transfrontalière Niger/Mali et le renforcement des mesures sécuritaires dans la région de Diffa (première variante); ou (ii) l'application d'un modèle de gestion du conflit qui combine les mesures sécuritaires avec une démarche de dialogue élargi à l'ensemble des groupes armés, y compris Boko Haram (deuxième variante).

L'enlisement de la crise sécuritaire qui pourrait se traduire par: (i) le maintien de l'insécurité à un niveau élevé à la frontière Niger/Mali (Nord Tillabéri), alors que la violence régresse dans la région de Diffa (première variante); ou (ii) la persistance d'une insécurité forte dans la région de Diffa, alors que la situation sécuritaire s'améliore dans la région de Tillabéri (deuxième variante).

L'embrassement du conflit qui pourrait se traduire par l'expansion de la menace sécuritaire vers d'autres régions qui sont actuellement épargnées.



Conclusions et recommandations

Sur la base de l'analyse des conflits liés aux ressources naturelles dans les trois pays du Liptako-Gourma, il importe de prendre en compte les recommandations majeures suivantes:

Amélioration des systèmes de gouvernance des ressources naturelles

Les ressources naturelles revêtent une importance cruciale au Sahel parce que les systèmes économiques de populations rurales sont largement tributaires de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, ainsi que de l'exploitation des ressources ligneuses, fauniques et forestières. En règle générale, l'utilisation durable des ressources naturelles repose sur des modes de gouvernance informels fortement enracinés au sein des coutumes des sociétés rurales sahéliennes. Ces modes de gouvernance sont actuellement fragilisés par des évolutions sociales, économiques, institutionnelles, et environnementales qui découlent de l'action conjuguée de plusieurs facteurs (croissance de la population provoquant une augmentation de la pression foncière, changement des politiques agricoles et de l'environnement économique, intensification des aléas climatiques, etc.).

Face à cette situation, il est apparu nécessaire de rénover les modes d'intervention adoptés jusqu'ici en matière de développement rural, afin d'assurer une plus grande participation des populations locales dans la gestion des ressources naturelles renouvelables. De progrès significatifs ont été accomplis sur la voie du renforcement du contrôle local en matière de gestion foncière, à travers la promulgation de nouvelles législations qui consacrent le transfert aux communautés locales de la responsabilité de la gestion des ressources naturelles. Ces évolutions ont fait apparaître un défi majeur portant sur l'amélioration des approches en matière de gestion décentralisée des ressources naturelles.

La décentralisation confère aux organes des collectivités locales des prérogatives importantes en matière: (i) d'attribution et de retrait des terres dans certains pays; (ii) d'élaboration de plans d'exploitation des ressources naturelles; (iii) d'octroi et de vérification de l'exécution des contrats de gestion des ressources par des personnes physiques ou morales; et (iv) d'arbitrage et de règlement des conflits. Or, il n'existe généralement pas au niveau local les compétences techniques permettant d'assumer pleinement de telles responsabilités³⁵. *«Les populations locales ont besoin d'outils de planification et de gestion adaptés à leur contexte, leur niveau d'instruction et leur situation financière. Les approches techniques importées (par exemple, les plans de gestion forestière de 5 à 10 ans, basés sur des inventaires techniques pour déterminer les niveaux d'extraction du bois de construction et du bois de chauffe) exigent des compétences qui ne sont pas facilement disponibles et qui n'existent pas au sein de la communauté ou qui ne reflètent nécessairement pas les priorités des populations locales»* (Hesse et Trench, 2000).

³⁵ Ce déficit de compétences est d'autant durement ressenti que les efforts de promotion de la gestion décentralisée des ressources naturelles se sont appuyés principalement sur des approches technocratiques. En effet, ces efforts ont mis l'accent sur les inventaires forestiers, le zonage des espaces ruraux, la définition des capacités de charge des pâturages, etc.

Un autre défi important concerne la prise en compte de l'exigence de l'équité dans l'accès aux ressources naturelles, dans un contexte où les hiérarchies sociales et les clivages restent prégnants (aînés/cadets, hommes/femmes, couches prééminentes/castes considérées comme inférieures, résidents temporaires/résidents permanents, etc.). Les modes de fonctionnement des institutions de gestion foncière (autorités coutumières et institutions modernes) tendent à concentrer les pouvoirs de décision entre les mains d'une élite établie. Compte tenu du fait que les droits fonciers sont de plus en plus définis de manière formelle en milieu rural, les acteurs qui détiennent le pouvoir cherchent à bénéficier en priorité de la procédure de reconnaissance et d'enregistrement de leurs droits fonciers. Par ailleurs, on constate que les éleveurs mobiles sont fortement exposés au risque d'exclusion du processus de définition des systèmes locaux de gestion des ressources naturelles. Toutes ces évolutions contribuent à attiser les conflits sociaux entre les différents groupes d'utilisateurs des espaces ruraux.

«Actuellement ni les populations locales, ni État, ne semblent être en mesure de réguler, de manière équitable et durable, les besoins antagonistes des différents groupes d'utilisateurs des terres. Les ressources communes stratégiques, de grande valeur, telles que les forêts ou les zones humides, sont l'objet d'une appropriation exclusive par les résidents ou sont soumises à un régime d'accès libre qui entraîne la surexploitation, les conflits et finalement la dégradation des moyens d'existence» (Hesse et Trench, 2000).

Globalement, on constate qu'en dépit de l'engagement des pouvoirs publics en faveur de la gestion décentralisée des ressources naturelles et de l'existence d'une vaste gamme d'outils pour la mise en œuvre de cette démarche (conventions locales, plans de gestion des parcours, etc.), la participation locale au processus de prise de décision reste relativement faible. En réalité, les décideurs politiques sont réticents à transférer aux communautés locales tous les droits concernant la gestion et l'exploitation des ressources naturelles qui constituent le substrat de leurs activités économiques. Les autorités politiques considèrent que les populations doivent apporter la preuve de leur capacité à gérer l'ensemble des ressources naturelles sous le régime de droits communautaires. Faute de quoi, elles estiment que la privatisation, le contrôle de l'État ou le système de co-gestion constituent la seule alternative permettant d'éviter la dégradation des ressources naturelles qui font l'objet d'une d'appropriation commune.

En prenant en compte les différents défis mentionnés ci-dessus, on peut identifier quelques pistes de solutions qu'il importe d'explorer:

Institutionnaliser la participation des populations locales:

l'utilisation des outils participatifs ne constitue pas en soi une condition suffisante pour garantir l'implication effective et dynamique des populations locales dans la gestion de leurs affaires (développement local, gestion des ressources naturelles, etc.). Le facteur déterminant de la participation des populations est la création d'un environnement favorable permettant d'obtenir des résultats probants. Cela suppose:

(i) une modification du cadre de fonctionnement de l'ensemble des structures d'intervention (services techniques déconcentrés, organisations d'appui au développement, etc.); (ii) une ouverture d'esprit et un respect à l'égard des connaissances, des compétences et des priorités locales; et (iii) la redéfinition des domaines de compétences et de responsabilités des différents acteurs.

Promouvoir des institutions locales plus viables: un levier important d'amélioration de la gestion locale des ressources naturelles porte sur la mise en place par les communautés locales d'institutions légitimes, comptables, inclusives et efficaces sur le plan technique. Il est indispensable de consentir un investissement important pour renforcer les capacités de ces institutions, afin qu'elles puissent relever plusieurs défis, notamment: (i) l'adoption de règles flexibles de gestion des ressources naturelles prenant en compte la variabilité climatique et les usages multiples des ressources; (ii) la gestion des tensions internes résultant de la stratification des communautés locales et des rapports de pouvoir déséquilibrés en leur sein; et (iii) la consolidation de l'aptitude à réagir à une diversité de pressions externes ayant une influence sur les économies locales et les systèmes de gouvernance des ressources naturelles.

Investir dans la formation et le renforcement des capacités des acteurs locaux: si l'on veut que les populations puissent assumer les nouveaux rôles qui leur sont dévolus, il est indispensable de prendre en considération leurs besoins en matière de formation et de renforcement des capacités. Pour l'essentiel, elles ont besoin d'outils de planification et de gestion adaptés à leur contexte, leur niveau d'instruction et leur situation financière.

Renforcement de l'efficacité des dispositifs de prévention et de gestion des conflits liés aux ressources naturelles

À l'heure actuelle, la question de l'accès aux ressources naturelles est au cœur de la conflictualité dans la zone du Sahel Central (Burkina Faso, Mali et Niger), dans un contexte où l'augmentation de la pression exercée sur ces ressources s'accompagne de l'affaiblissement des mécanismes traditionnels et modernes de gestion et de règlement des conflits. Les compétitions anciennes entre les usagers des espaces ruraux se doublent de nouvelles concurrences qui mettent les producteurs ruraux aux prises avec des acteurs qui appartiennent à un autre monde, celui de l'agrobusiness, des industries extractives, de la promotion immobilière, etc. En règle générale, ces acteurs parviennent à s'imposer dans le rapport de force qu'ils installent au moment de s'approprier des ressources naturelles communautaires.

L'affaiblissement des mécanismes traditionnels et modernes de gestion des conflits engendre l'incapacité à assurer un arbitrage équitable de l'accès aux ressources naturelles. Ces mécanismes ont révélé leurs limites qui sont liées à leur nature intrinsèque, aux mutations qui affectent le contexte ou à des difficultés d'articulation et de cohabitation entre les

différents modes de gestion des conflits liés aux ressources naturelles. La régression des mécanismes traditionnels auxquels les populations faisaient volontiers recours résulte de l'effet combiné de plusieurs facteurs: (i) une tendance à l'effritement de plusieurs pratiques rituelles dans certaines couches sociales (en l'occurrence les jeunes) ou la remise en cause de ces pratiques pour croyances/motifs religieux; et (ii) la perte de légitimité des institutions traditionnelles dont certains responsables sont accusés de partialité dans le traitement des litiges liés aux ressources naturelles.

Dans le même temps, les mécanismes modernes (commissions foncières, tribunaux, etc.) sont de moins en moins acceptés par les populations rurales, à cause de l'influence réelle ou supposée que certains acteurs (responsables politiques, notabilités coutumières et religieuses, personnes riches, etc.) exerceraient sur ces modes de résolution des conflits. L'étude réalisée sur la dynamique des conflits dans la région de Mopti, au Mali (Interpeace et IMRAP, 2017) mentionne que «la corruption est institutionnalisée au niveau des services judiciaires: la justice n'est plus rendue dans les tribunaux, mais dans les bureaux des juges. Ainsi, les populations n'ont plus confiance en la justice, car c'est bien souvent la raison du plus fort qui l'emporte. Pour les populations consultées dans le cadre de la présente étude, la justice moderne est un lieu où ceux qui ont les moyens ou les relations gagnent au procès» (Interpeace et IMRAP, 2017)³⁶.

Par ailleurs, il convient de souligner que la cohabitation entre les formes traditionnelles et les mécanismes modernes de gestion des conflits crée une confusion d'autant plus grande que ces modes de régulation se nuisent mutuellement. Les tentatives menées pour articuler les mécanismes traditionnels et modernes ont souvent conduit à une impasse à cause de deux facteurs principaux: (i) le caractère non précis pour les acteurs du système judiciaire des dispositions traditionnelles spécifiques à chaque localité qui devraient être reconnues ou valorisées; et (ii) l'incompatibilité de certaines règles traditionnelles avec les principes du droit moderne (Interpeace et IMRAP, 2017).

Dans le souci de remédier à l'incapacité des différents types de mécanismes existants d'apporter des solutions à long terme aux conflits entre les divers usagers des espaces ruraux, deux grands leviers d'amélioration ont été identifiés.

Améliorer la connaissance portant sur les systèmes de pouvoir et de domination au niveau local: par-delà les lacunes liées au fonctionnement des différents types de mécanismes de gestion des conflits, l'un des facteurs déterminants de la conflictualité réside dans les structures de pouvoir, c'est-à-dire les relations inégalitaires entre les groupes en présence (inégalités liées au statut social, au revenu, au sexe, etc.). De nombreuses approches

³⁶ À cela s'ajoute le fait que le recours aux procédures d'appel est un processus non seulement compliqué pour les populations, mais aussi complexe et coûteux.

et solutions techniques ont été promues pour relever le défi de l'accès équitable aux ressources naturelles, mais elles n'ont pas réellement pris en compte la centralité des systèmes de pouvoir à moyen et longs termes dans le processus d'escalade des conflits ou leur gestion durable. Il s'avère nécessaire d'étudier de façon plus approfondie les relations de pouvoir et les systèmes de domination au niveau local, afin d'apporter des réponses réellement adaptées et plus durables.

Promouvoir des mécanismes de gestion des conflits transparents et participatifs, en vue de garantir leur efficacité: lorsque certains groupes d'utilisateurs des ressources se sentent exclus des instances de régulation des conflits ou estiment que les procédures adoptées manquent de transparence, les tentatives d'arbitrage des conflits perdent de leur légitimité et de leur efficacité. Par conséquent, il conviendrait de s'assurer que la composition des structures de gestion des conflits et leur mode de fonctionnement permettent de compenser l'inégalité des relations de pouvoir entre les acteurs et d'assurer un meilleur équilibre, voire une plus grande inclusion.

Valorisation des résultats de l'analyse des conflits pour orienter la programmation et la mise en œuvre des interventions

La réalisation de l'analyse des conflits liés à l'accès aux ressources naturelles dans les trois pays d'intervention du GNAFC et à l'échelle de l'ensemble du Sahel a permis de poser des jalons importants en matière de promotion de la sensibilité aux conflits. Pour consolider ces acquis, il faut avoir clairement conscience du fait que l'intégration de la sensibilité aux conflits dans la conception, la formulation, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des interventions suppose une modification des modes de travail des institutions d'appui au développement. Dans le but de progresser dans cette voie, la FAO a élaboré un guide intitulé «*Clinique de programmation pour concevoir des interventions sensibles aux conflits*». L'utilisation de ce module de formation permet d'améliorer les capacités de gestion et du personnel de la FAO en matière de mise en œuvre des approches de programmation et de gestion sensible aux conflits.

Dans le contexte de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel, l'adoption de l'approche de renforcement des capacités articulée autour du guide portant sur la «Clinique de programmation» présente une réelle valeur ajoutée. En ce qui concerne de façon plus spécifique les trois pays du Liptako-Gourma, la situation actuelle est caractérisée par l'imbrication de plusieurs dynamiques de conflits, comme cela a été mentionné plus haut. Par conséquent, les actions entreprises dans un tel contexte risquent d'alimenter les antagonismes, voire de renforcer les conflits violents et d'affaiblir la cohésion sociale, si elles ne sont pas enracinées dans des théories de changement pertinentes.

Autrement dit, la promotion de la sensibilité aux conflits constitue une exigence majeure pour deux raisons principales:

- Le GNAFC et les autres interventions exécutées par les bureaux-pays de la FAO se déroulent dans un contexte de conflits violents et d'insécurité récurrente (nécessité de prendre en compte les interrelations entre ces interventions et le contexte).
- Les actions promues dans le cadre du GNAFC agissent sur le conflit, à travers l'amélioration des conditions d'existence des groupes cibles et le renforcement de l'équité dans l'accès aux ressources naturelles (nécessité de prendre en compte les facteurs permettant d'éviter l'engagement des acteurs sur le chemin des conflits et de la violence).

La prise en compte de l'exigence de la sensibilité aux conflits s'appuie sur une base de référence qui est constituée par les résultats de l'analyse des conflits dans les trois pays du Liptako-Gourma et à l'échelle du Sahel. Cet exercice a permis d'améliorer la compréhension institutionnelle du contexte et d'enclencher la mise en place d'un système de veille sécuritaire. Au stade actuel, le principal levier d'action permettant de faire de la sensibilité aux conflits une composante essentielle des démarches de programmation et d'exécution des interventions est le renforcement des capacités des équipes des bureaux-pays. Cela permettra d'utiliser les connaissances acquises pour orienter les processus de programmation (sensibilité aux conflits) et d'élaborer des stratégies de gestion adaptative des interventions qui sont en cours d'exécution³⁷.

³⁷ Grâce aux systèmes et sources d'informations existants, les bureaux pays de la FAO sont en mesure de tirer des conclusions sur les impacts réels et potentiels de l'insécurité, ainsi que sur les modalités de réajustement de la stratégie de mise en œuvre des interventions. Pour mener un travail efficace, il conviendrait de mettre l'accent sur deux exigences majeures visant à: (i) mettre en évidence l'incidence réelle et potentielle de l'insécurité sur les activités prévues et sur leur mise en œuvre opérationnelle, en vue d'apporter une réponse rapide et un soutien approprié; et (ii) disposer de façon régulière, à travers les réunions d'échanges, d'informations précises sur l'état de la mise en œuvre des projets/programmes, afin d'identifier les points sensibles et les ajustements nécessaires.

Bibliographie

ACLEED. 2019. *Communiqué de presse: la violence politique à la hausse au Sahel selon les dernières données d'ACLEED.* Madison, Wisconsin (États-Unis d'Amérique).

Arfaoui, M. 2016. «Une analyse géopolitique du conflit malien», *Hors-série | Armée de Terre : opérations récentes, enjeux futurs, décembre 2016.* Res Militaris.

Ba, B. 2018. *Note d'étude relative à l'interférence entre conflits agropastoraux et le développement des groupes djihadistes dans la région de Mopti au Centre du Mali.*

Bagayoko, N. et Koné, F.R. 2017. *Les mécanismes traditionnels de gestion des conflits en Afrique subsaharienne. Rapport de recherche n° 2.* UQAM Chaire Raoul-Dandurand. Montréal (Canada).

Benjaminsen, T. A. et Ba, B. 2019. *Why do pastoralists in Mali join jihadist groups? A political ecological explanation.* The Journal of Peasant Studies. 46:1, 1-20. Londres.

Bohbot, J. 2017. «L'orpaillage au Burkina Faso: une aubaine économique pour les populations, aux conséquences sociales et environnementales mal maîtrisées», *Echo Géo*, 42 .

Centre d'études stratégiques de l'Afrique. 2018. Événements violents liés aux groupes islamistes militants au Sahel en 2018. <https://africacenter.org/fr/spotlight/la-menace-complexe-et-croissante-des-groupes-islamistes-militants-au-sahel/> (page web consultée en janvier 2021).

Centre pour le dialogue humanitaire. 2019. *Médiation agropastorale aux frontières du Mali, du Niger et du Burkina Faso.* Genève (Suisse).

Centre Simon-Skjoldt pour la prévention des génocides. 2018. *Régions en danger. Prévention d'atrocités de masse en Mali. Rapport d'alerte précoce par pays, avril 2018.* Washington DC.

Chevillon-Guibert, R. et Magrin, G. 2018. «Ruées vers l'or au Soudan, au Tchad et au Sahel : logiques étatiques, mobilités et contrôle territorial», *Bulletin de l'association de géographes français*, 95-2. Paris.

De Gendt, P. 2012. *Les enjeux du conflit au Nord-Mali.* Analyses et études., Monde et Droits de l'Homme, Siréas asbl. Bruxelles.

De Noray, M-L. 2003. «Delta intérieur du fleuve Niger au Mali – quand la crue fait la loi: l'organisation humaine et le partage des ressources dans une zone inondable à fort contraste», *Vertigo – la revue électronique en sciences de l'environnement, Volume 4, Numéro 3.*

Doka, M. et Monimart, M. 2004. Pression foncière et nouvelles normes d'accès à la terre: vers une déféminisation de l'agriculture au Niger? Communication présentée au Colloque du CILSS «Praia+9», Bamako, Mali.

FAO. 2018. «Renforcer la résilience des populations pastorales et agropastorales transfrontalières dans les zones prioritaires du Sahel», *document de projet du Programme de partenariat FAO-Union Européenne du Réseau mondial contre les crises alimentaires (GNAFC)*.

FAO. 2020a. *FAO Burkina Faso, document de projet (document interne)*.

FAO. 2020b. *FAO Mali, document de projet (document interne)*.

Fossi, S., Barbier, B., Brou, Y. T., Kodio, A. et Mahé, G. 2012. «Perception sociale de la crue et réponse des pêcheurs à la baisse de l'inondation des plaines dans le Delta Intérieur du Niger, Mali », *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement*, 14-15.

Groupe de recherche et d'action sur le foncier. 2011. *Agrobusiness au Burkina Faso: quels effets sur le foncier et la modernisation agricole?* Ouagadougou et Amsterdam.

HACP. 2019. *Étude sur la typologie des conflits dans le secteur minier au Niger.* Niamey.

Hagberg, S., Kibora, L.O., Barry, S., Cissao, Y., Gnessi, S., Kaboré, A., Koné, B. et Zongo, M. 2019. *Sécurité par le bas. Perceptions et perspectives citoyennes des défis de sécurité au Burkina Faso.* Uppsala Université. Uppsala (Suède).

Hesse, C. et Trench, P. 2000. *Qui gère les ressources communes? Pour une gestion inclusive et durable. Securing the commons No 1.* International Institute for Environment and Development. Londres.

IIED. 2018. *Conflits entre agriculteurs et éleveurs en Afrique subsaharienne: Revue de la question.* Londres.

International Alert. 2018. *Si les victimes deviennent bourreaux. Facteurs contribuant à la vulnérabilité et à la résilience à l'extrémisme violent au Sahel central.* Londres.

International Crisis Group. 2017. *Nord du Burkina Faso: Ce que cache le jihad. Rapport Afrique N° 254.* Bruxelles.

International Crisis Group. 2019. *L'Afrique de l'Ouest face au risque de contagion jihadiste. Briefing Afrique de Crisis Group N° 149.* Dakar et Bruxelles.

Interpeace et IMRAP. 2017. *Portraits croisés. Analyse locale des dynamiques de conflit et de résilience dans la zone de Koro-Bankass. Région de Mopti, Mali.* Abidjan et Bamako.

Institut de Relations Internationales et Stratégiques. 2018. *Le contexte sécuritaire au Nord et Centre du Mali: Les jeux d'acteurs à l'horizon 2019*. Paris.

Jouve, A. 2020. Sahel: d'où viennent les armes et les munitions ? Entretien avec le chercheur Georges Berghezan. www.rfi.fr/fr/afrique/20200409-sahel-doù-viennent-les-armes-et-les-munitions (page web consultée en janvier 2021).

Kiéma, S. et Fournier, A. 2007. «Utilisation de trois aires protégées par l'élevage extensif dans l'ouest du Burkina Faso», *Quelles aires protégées pour l'Afrique de l'Ouest ? Conservation de la biodiversité et développement* [en ligne]. IRD Éditions. Marseille (France). <https://doi.org/10.4000/books.irdeditions.8106> (page web consultée en janvier 2021).

Loada, A. et Romaniuk, P. 2014. *Prévention de l'extrémisme violent au Burkina Faso. Vers une résilience nationale dans un contexte d'insécurité régionale*. Global Center on Cooperative Security. Goshen, Indiana (États-Unis d'Amérique).

Lawali, S. 2004. *Analyse de la gestion du foncier dans la vulnérabilité des ménages dans la zone d'Aguié. Cas des villages de Zabon Moussou et Damana. Mémoire de fin d'études en vue de l'obtention du Diplôme d'Études Approfondies*. Université de Liège. Liège (Belgique).

Magrin, G. 2013. *Voyage en Afrique rentière, une lecture géographique des trajectoires du développement*. Publications de la Sorbonne. Paris

MAHRH Burkina Faso. 2007. *Politique nationale de sécurisation foncière en milieu rural*. Ouagadougou.

Marty, A. 2007. «De la rébellion à la paix au Nord-Mali: l'indispensable complémentarité de l'État et de la société civile», *Châtaigner, J-M., Magro, H., États et sociétés fragiles. Entre conflits, reconstruction et développement*. Karthala. Paris.

New Humanitarian. 2012. *Prévenir les conflits entre les agriculteurs et les éleveurs*. Ouagadougou.

OCHA. 2020. *Direction du développement pastoral, 22 octobre 2020, (document interne)*.

Pellerin, M. 2017. «Les trajectoires de radicalisation religieuse au Sahel», *Notes de l'Ifri*. Ifri. Paris.

Pellerin, M. 2020. «Qui sont les jihadistes en Afrique de l'Ouest?», *Entretien avec Radio France Internationale*, 28 janvier 2020. Paris.

PNUD. 2014. *Analyse des facteurs de conflits au Niger. Rapport final.* Niamey.

Priestley, P. 2018. *Context Analysis of Northeast Nigeria.*

Promediation. 2018. *Note d'analyse sur la situation dans l'Est du Burkina Faso.* Ouagadougou.

Réseau Billital Maroobé. 2014. *L'implication de la société civile pastorale dans l'élaboration de la loi pastorale au Niger: quels enseignements?* Niamey.

Quidelleur, T. 2020. *Les racines locales de la violence dans l'Est du Burkina Faso. La concurrence pour les ressources, l'État et les armes.* Noria Research.

Sierpinski, B. 2013. «La légalité internationale de la sécession touarègue au Nord du Mali?», *Civitas Europa*, 2013/2 (N°31), p.19-33.

Thébaud, B. 2015. *Les dangers d'une ethnicisation des conflits agriculture-élevage. Note technique.* Acting for Life. Le Bourget (France).

Thébaud, B. et Corniaux, C. 2019. *Le ranching en Afrique de l'Ouest: quelles questions se poser? Note technique.* Acting for Life. Le Bourget (France).

Thiam, A. 2017. *Centre du Mali: enjeux et dangers d'une crise négligée.* Centre pour le dialogue humanitaire/Institut du Macina. Genève (Suisse).

Thibault, J. 2011. *Simulations de dynamiques de cheptels bovins après une sécheresse au Sahel en fonction des types d'exploitation pastorale: cas du Ferlo au Sénégal.* Rapport de stage de seconde année. CIRAD/Université de Montpellier 2. Montpellier (France).

Tobie, A. 2017. «Le centre du Mali: violences et instrumentalisation croisées», *SIPRI Insights on Peace and Security*, No. 2017/5. Stockholm International Peace Research Institute. Solna (Suède).

Touré, O. 2015. *Étude sur les politiques publiques et la législation portant sur la mobilité du bétail, en particulier dans la zone pastorale. Sécurisation de la mobilité du bétail et formalisation des droits d'usage pastoral prioritaire des éleveurs dans les terroirs d'attache de la zone pastorale du Niger.*

Trianneau, K. N. B. 2012. *Dynamiques spatiales et mobilités paysannes: les relations agriculture/élevage dans deux terroirs agropastoraux du Delta intérieur du fleuve Niger (Mali).* Sciences de l'Homme et Société. Université de Poitiers. Poitiers (France).

UNICEF, OCDE et OCHA. 2019. *Analyse préliminaire des risques, des vulnérabilités et des actifs de résilience dans la région du Liptako-Gourma.* R-CAP Resilience Analysis and Prioritization.

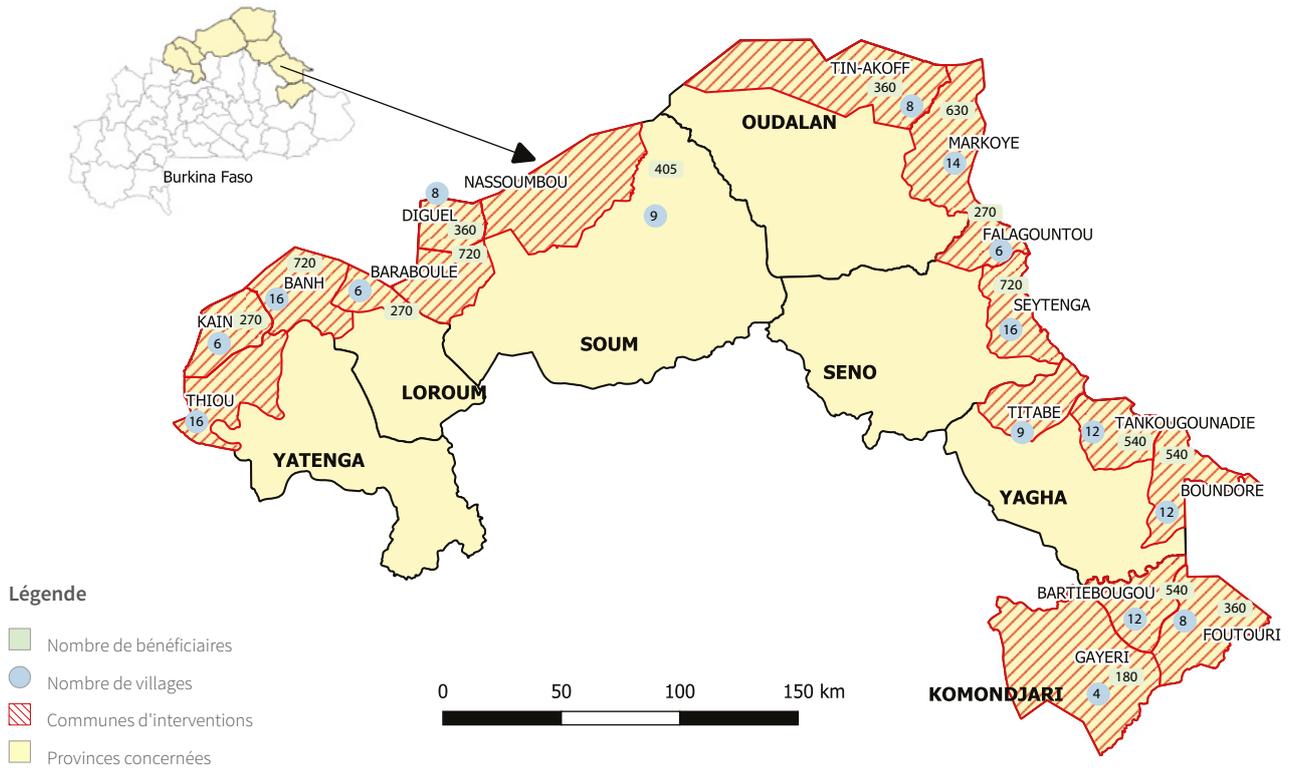
USGS. 2000. *Land Cover Applications and Global Change – West Africa Land Use and Land Cover Trends Project.*

Zabeirou, O. 2012. *Stratégies d'accaparement des terres et recomposition de l'espace pastoral dans le département d'Abalak.* Université Abdou Moumouni de Niamey, Mémoire de Master II Géographie. Niamey.

Zoundi, S. J. 2019. «Quelles perspectives pour l'agriculture ouest-africaine?», *Grain de Sel*, n° 59/62: *Quelles politiques pour les populations rurales pauvres du Sahel?* Inter-réseaux développement rural. Ouagadougou et Paris.

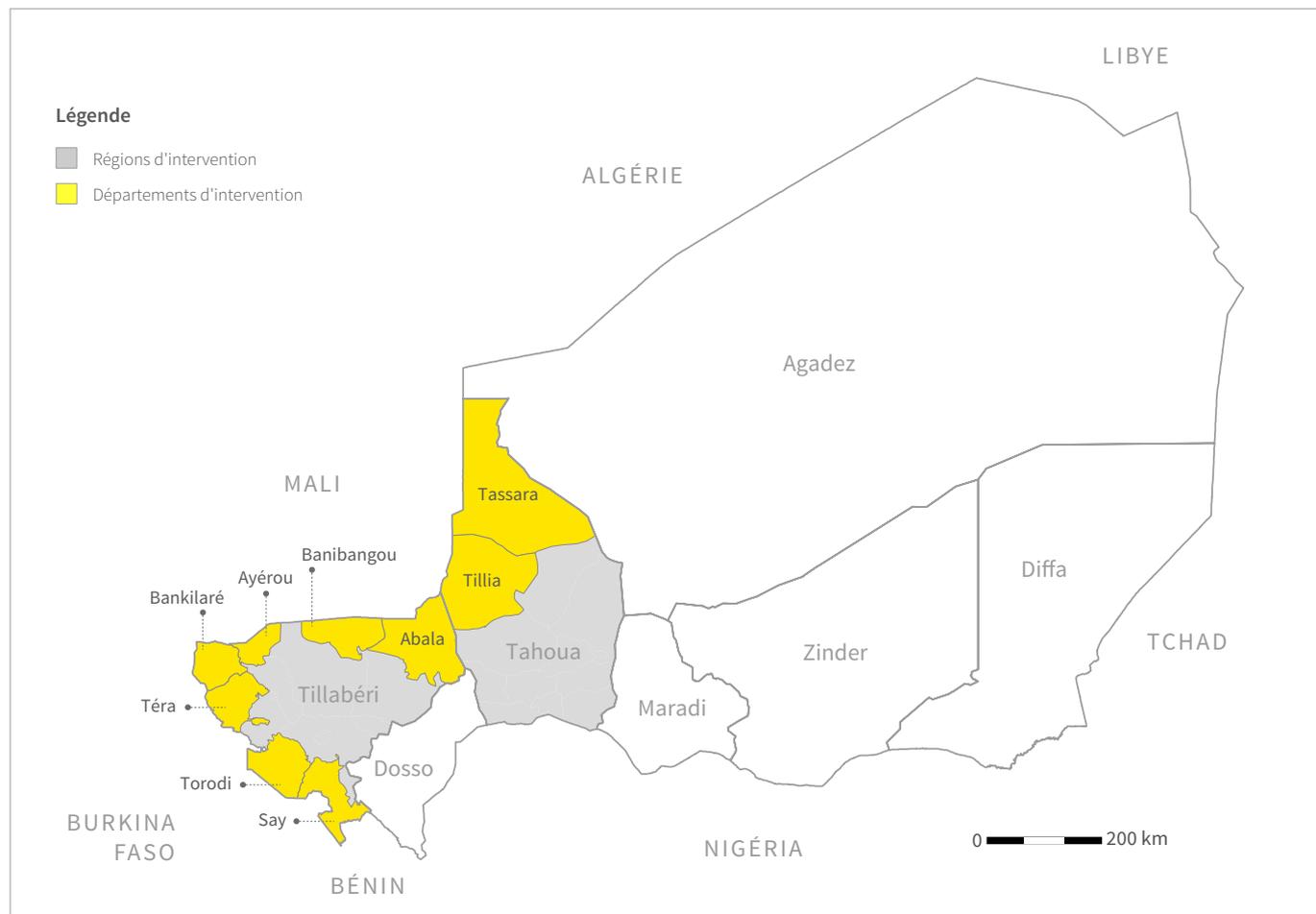
Annexes

Carte 3. Zones d'intervention du projet au Burkina Faso



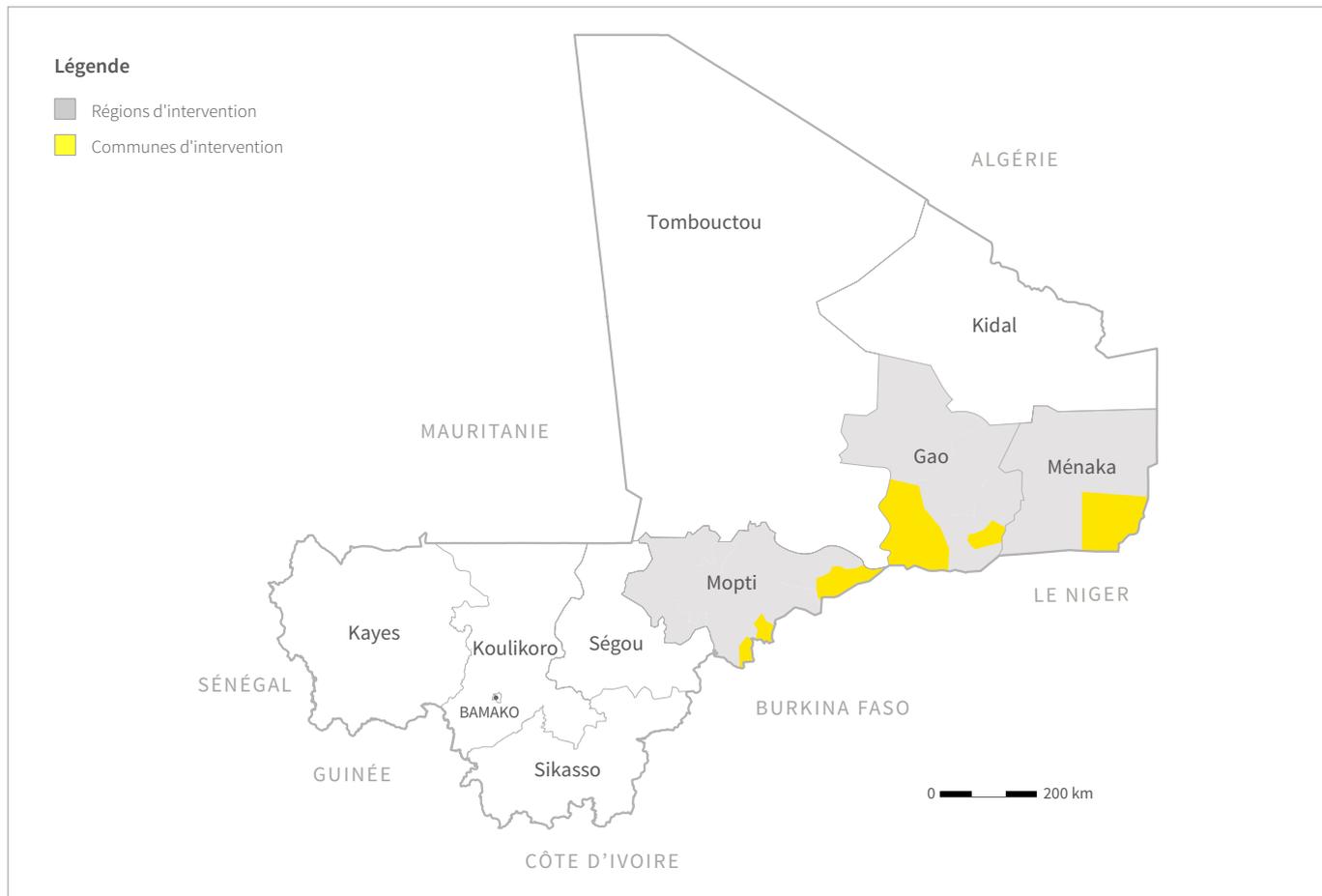
Source: FAO, 2020a.

Carte 4. Zones d'intervention du projet au Niger



Source: OCHA, 2020.

Carte 5. Zones d'intervention du projet au Mali



Source: FAO, 2020b.

Protéger les moyens d'existence c'est sauver des vies

Le Réseau mondial contre les crises alimentaires (GNAFC) a été lancé par l'Union européenne, la FAO et le Programme alimentaire mondial lors du Sommet humanitaire mondial de 2016 afin de renforcer les efforts conjoints visant à faire face aux crises alimentaires dans le cadre de l'interface action humanitaire-développement-paix et de continuer à sensibiliser le monde et à susciter l'engagement de tous les acteurs concernés.

GNAFC offre un cadre de coordination cohérent visant à promouvoir les efforts collectifs d'analyse et de programmation stratégique pour une utilisation plus efficace des ressources afin de prévenir, se préparer et répondre aux crises alimentaires et, ainsi, soutenir les résultats collectifs liés à l'Objectif de développement durable 2 pour des solutions durables aux crises alimentaires.

Contacts

Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest

FAO-REOWA@fao.org
Dakar, Sénégal

Bureau des urgences et de la résilience

OER-Director@fao.org
www.fao.org/emergencies | @FAOemergencies
Rome, Italie

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

ISBN 978-92-5-135242-7



9 789251 352427

CB7446FR/1/11.21